



ACTION HUMANITAIRE

Un plan d'urgence en faveur des victimes d'inondations

Le gouvernement a annoncé un plan d'urgence pour venir en aide à deux cent mille personnes victimes des catastrophes naturelles dans plusieurs villes du Congo. Ce plan relance ainsi les activités dans les zones d'inondations tout en intégrant les populations vivant dans des localités difficilement accessibles.

« Les défis à relever dus aux inondations pour soulager les populations sont énormes », a déclaré, le 28 février, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, lors de la réunion de coordination humanitaire avec les agences du système des Nations unies.

Page 6



Une vue des populations sinistrées lors des inondations à Bétou

CONSEIL MUNICIPAL

Guy-Marius Okana intérimaire du maire de Brazzaville



Guy-Marius Okana

Le premier vice-président du conseil départemental et municipal, premier adjoint au maire de Brazzaville, Guy-Marius Okana, a été désigné comme intérimaire du maire, Christian Roger Okemba, suspendu pour irrégularités constatées. « Pour permettre de mener des investigations appropriées sur les irrégularités constatées dans la gestion administrative et financière de la commune, Christian Roger Okemba, président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, est suspendu de ses fonctions », précise l'arrêté du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Page 3

TAXES DOUANIÈRES

Interdiction du paiement cumulé en un chèque

Pour s'attaquer aux pratiques douteuses dans le règlement des taxes douanières, le ministère des Finances veut mettre un terme au paiement cumulé par chèque en privilégiant l'utilisation du guichet automatique dans

toutes les opérations de dédouanement. L'interdiction concerne notamment les opérations d'importation et d'exportation des marchandises sur toute l'étendue du territoire national. La note de service précise par ailleurs

que « tout contrevenant aux présentes dispositions reste redevable des sommes à payer et s'expose aux sanctions administratives et pénales prévues par les textes en vigueur ».

Page 5

SÉNAT/ASSEMBLÉE NATIONALE

Pierre Ngolo appelle à la solidarité parlementaire

Le président de la haute chambre du parlement, Pierre Ngolo, a invité, le 27 février, en marge d'une séance plénière, les sénateurs à la solidarité parlementaire. Son constat s'appuie sur l'absence de ces derniers à la cérémonie d'adieu au député de la deuxième circonscription de Mindouli, François Bakana, décédé le 5 février à Brazzaville.

« Notre parlement a deux chambres : le Sénat et l'Assemblée nationale. Et lorsqu'un malheur frappe l'une des chambres, nous devons nous en être mobilisés. Il ne faut pas que les sénateurs soient solidaires seulement pour le Sénat et les députés pour l'Assemblée nationale », a-t-il rappelé.

Page 2



Pierre Ngolo

ÉDITORIAL

Municipalité

Que se passe-t-il à la mairie de Brazzaville ? Cette question, les citoyens de la capitale congolaise se la posaient depuis quelque temps au regard du bruit devenu assourdissant qui émanait du milieu. La dernière vague de sonorités en date est remontée des hauteurs de l'Hôtel de ville, le jeudi 27 février, quand a avorté la session budgétaire de l'institution municipale.

Nombreux sont les Brazzavillois qui n'y comprenaient plus rien puisque cette session ayant été renvoyée sine die, le déficit de communication qui a accompagné cette absence de communication des autorités de la ville ajoutait au doute. Il est globalement fait état de fonds qui seraient alloués à l'assainissement de la ville dont les voiries, on le sait crèvent sous les effets conjugués des inondations, des nids de poule et des mares d'eau.

Une première alerte avait été donnée par courrier diffusé sur les réseaux sociaux. Devait-on prêter l'oreille à ce qui apparaissait à ce moment comme un débat interne à la maison ? Au moins ce rapport daté du 4 février, intitulé « Regard rétrospectif sur l'action du conseil départemental et municipal de Brazzaville, période allant de janvier 2018 à janvier 2020 » avait le don d'exposer au grand jour les problèmes qui minent Brazzaville au sommet de son administration.

En toute logique, par souci de rétablir l'équilibre, il aurait été de bon aloi que la partie incriminée dise sa part de vérité. Dans la mesure où rien de tel n'est arrivé, les faits de gouvernance dénoncés par le biais du courrier mentionné plus haut ont poursuivi leur bonhomme de chemin. Pour s'établir comme une certaine vérité, néanmoins comme une charge implacable contre qui ils sont imputés.

La décision de reporter sans délai la session du 27 février, prise par le préfet du département de Brazzaville pour inobservation de la procédure réglementant ce genre de réunions l'a été aussi, on l'a dit, pour nécessité de préserver l'ordre public. C'est que les conseillers municipaux et départementaux de la capitale étaient vent debout pour exprimer leur dépit.

Il faut retenir toutefois, qu'en matière administrative, les règles existent et il est question qu'elles soient suivies à la lettre pour éviter de dramatiser ce qui ne doit pas l'être toujours. L'arrêté du ministre de l'Intérieur du 28 février dont la teneur est connue participe de ce besoin d'apaisement. Affaire à suivre donc, pourrait-on dire.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT :

Pierre Ngolo appelle à la solidarité parlementaire

Le président du Sénat, Pierre Ngolo a appelé 27 février les sénateurs à la solidarité parlementaires, peu avant la tenue de la séance plénière. Son interpellation est consécutive à l'indifférence affichée par ces derniers lors de la cérémonie d'adieu au député de la deuxième circonscription de Mindouli (Pool), François Bakana, décédé le 5 février dernier.

« Les sénateurs se mobilisent peu lorsqu'il s'agit de rendre hommage à un collègue parlementaire. Le cas du décès de François Bakana », a regretté le président du Sénat, avant d'ajouter, « Notre parlement est bicaméral, c'est-à-dire qu'elle a deux chambres: l'Assemblée nationale et le Sénat. Et lors-



qu'un malheur frappe l'une des chambres, nous devons nous en être mobilisés. Il ne faut pas que les sénateurs se sentent solidaires seulement pour le Sénat et les députés pour l'Assem-

blée nationale ». Par ailleurs, le président du Sénat a invité ses collègues à compatir avec les autres parlementaires lorsqu'il y a des cas de malheurs.

Jean Jacques Koubemba

SÉNAT

Adoption de la loi sur la vidéo protection des aéroports

Réunis en séance plénière, le 27 février à Brazzaville, les membres de la haute chambre du parlement ont approuvé le projet de loi relatif à la vidéo protection des aéroports et aérodromes du Congo.

Ce projet de loi édicte les règles à observer quant à l'installation des équipements de vidéo protection sur les aéroports et aérodromes ouverts à la circulation aérienne. Il érige en une infraction passible de peines pénales, le fait de procéder à des enregistrements de vidéo protection sans autorisation, de ne pas les détruire dans le délai prévu, de les falsifier, de faire accéder des personnes non habilitées aux images ou d'utiliser des images à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été autorisées.

Selon le président de la Commission défense et sécurité du Sénat, Gabriel Zambila, ce texte est un véritable outil pour la surveillance des sites de grandes étendues. L'autorisation d'implanter des systèmes de vidéo protec-

tion doit découler de la loi d'autant que l'enregistrement d'un certain nombre de faits et gestes des personnes pose la question de la protection des droits humains.

Les conditions de mise en œuvre de la vidéo protection, ainsi proposées, concilient l'objectif de sécurité publique avec le respect des libertés publiques et individuelles.

Hormis ce projet de loi, les membres du Sénat ont également adopté trois autres ayant le même contenu. Il s'agit des projets de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération militaire entre le Congo et l'Italie, signé le 29 juin 2017 à Rome ; de l'accord sur la coopération technico-militaire entre le ministère des Forces armées révolutionnaires de Cuba et le ministère

de la Défense nationale conclu le 16 janvier 2015 à la Havane ; de l'accord entre le gouvernement du Congo et celui du Sénégal paraphé le 8 novembre 2018 à Dakar. Ces trois accords portent sur la formation, les renseignements militaires et stratégiques, les équipements, la logistique, la santé militaire, la gestion des ressources humaines, l'échange des informations, les études du troisième cycle des militaires congolais, l'achat de matériel et équipements, l'échange des formateurs, d'instructeurs et de stagiaires militaires. A cela s'ajoutent l'échange des vacanciers militaires entre le Congo et ces pays, la participation des personnels aux manœuvres militaires conjointes et aux activités à caractère culturel et sportif.

J.J.K

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Le PCT entend créer des groupes thématiques

Selon le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, les groupes thématiques seront créés en lien avec les départements du secrétariat permanent et constitueront « des leviers de réflexion pour permettre au parti d'exercer avec efficacité une action salvatrice au bénéfice des populations ».

Le PCT a tenu les 29 février et 1^{er} mars, la session inaugurale de son comité central issu du cinquième congrès ordinaire. S'exprimant à l'ouverture des travaux au Palais des congrès, Pierre Moussa a indiqué que le comité central devrait être le catalyseur de la réflexion. « Le comité central dont la session inaugurale qui s'ouvre ce jour consacre officiellement l'entrée en fonctions des nouveaux membres, est un organe dirigeant du parti dans l'intervalle des congrès. Il a la responsabilité première de l'exécution des décisions arrêtées par le congrès », a-t-il rappelé, précisant que le cinquième congrès a apporté au PCT une dose certaine de modernité.

En effet, les 727 membres du comité central ont planché, entre autres, sur le programme d'activités et le budget 2020. Des documents déjà approuvés par le bureau politique qui s'était réuni récemment.

Le secrétaire général du PCT a également rappelé que ces assises se tenaient dans un contexte international caractérisé par des turbulences multi-

formes. Au plan national, Pierre Moussa a déclaré que le Congo est confronté à plusieurs défis dont la préparation de l'élection présidentielle de 2021 et la crise économique. « Ce contexte doit préoccuper à plus d'un titre le PCT et particulièrement le comité central qui a la charge de mettre en musique les pertinentes orientations politiques du cinquième congrès. Dans cette optique, les assises de la présente session inaugurale doivent déboucher sur une projection stratégique et opérationnelle qui permette au PCT d'affiner son organisation pour garantir au camarade Denis Sassou N'Guesso... une large et éclatante victoire à l'élection présidentielle de 2021 », a-t-il dit.

D'après lui, le dernier congrès a, sans doute, marqué une césure entre les cinquante années écoulées et celles à venir. Ce congrès a été, a-t-il estimé, un moment de renforcement du parti, de rassemblement des énergies et de raffermissement de l'unité. L'unité au sein du parti est, a poursuivi Pierre Moussa, la pierre angulaire, le socle

sur lequel se construisent de nouvelles conquêtes et victoires. « A cette occasion solennelle, je rappelle aux membres du comité central et l'ensemble des membres du PCT, l'impérieuse nécessité d'observer la discipline, d'entretenir la cohésion et l'unité au sein du parti car ce sont là des facteurs clés de succès de toute entreprise, notamment politique. L'esprit de camaraderie entre nous doit l'emporter sur toute autre considération et la solidarité doit être démise », a-t-il martelé.

Il a, par ailleurs, déclaré que la loyauté à l'égard des partis alliés constituait un autre axe stratégique de leur combat commun. « Seuls, nous pouvons, certes marcher, mais ensemble nous irons sans doute plus loin. La perspective que le comité central va dessiner doit mettre un accent particulier sur le renforcement de l'alliance au sein de la majorité présidentielle. Cette importante coalition politique qui soutient fermement le camarade Denis Sassou N'Guesso doit être consolidée », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Renforcement des relations avec le MPLA et l'ANC

Les relations entre le Parti congolais du travail (PCT), le MPLA et l'ANC ont été au centre des entretiens que Pierre Moussa a eus, le 28 février à Brazzaville, avec les ambassadeurs d'Angola, Vicente Muanda, et d'Afrique du sud, Johnny Sexwale.

Au pouvoir depuis 1975, le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) entretient des liens historiques d'amitié avec le PCT. « Nous avons profité pour donner un briefing des évolutions en Angola et rassuré Monsieur le secrétaire général du PCT que nous sommes-là pour établir des liens entre le MPLA et le PCT », a expliqué le colonel Vicente Muanda à la presse à sa sortie d'audience.

En effet, selon lui, le Congo avait, sous la présidence de l'ancien chef de l'Etat, Marien Ngouabi, soutenu le MPLA jusqu'à son accession au pouvoir en 1975. « De cette date jusqu'aujourd'hui, il y a de bonnes relations entre le MPLA et le PCT. Le peuple de l'Angola c'est un peuple frère du Congo, donc l'histoire nous oblige d'être ensemble », a rappelé le diplomate angolais en poste à Brazzaville depuis 2018.

Avec l'ambassadeur d'Afrique du sud au Congo, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a rappelé l'excellence des relations qui existent entre ce parti et le Congrès national africain (ANC) depuis de longues dates. En effet, il faisait partie d'une délégation du PCT, conduite à l'époque par son secrétaire général, Ambroise Edouard Noumazay,

qui avait effectué le déplacement de Pretoria pour échanger avec les responsables de l'ANC, dirigé par l'ancien président Thabo Mbeki, secondé par Jacob Zuma, également ancien chef de l'Etat sud-africain.

Abordé par la presse, l'ambassadeur sud-africain a rappelé qu'il s'agissait d'une visite de courtoisie qui lui a permis de se présenter auprès du nouveau secrétaire général du PCT, en fonction depuis décembre 2019. « J'ai comme mission de représenter d'abord l'Afrique du sud et ensuite de renforcer les relations politiques, économiques et culturelles entre nos deux pays... Le PCT a des relations très amicales avec l'ANC, c'est quelque chose qui est connu », a conclu Johnny Sexwale.

P.W.D.

GOUVERNANCE

Le maire de Brazzaville suspendu de ses fonctions

La suspension qu'écope Christian Roger Okemba est due aux irrégularités constatées dans la gestion administrative et financière de la commune.



Christian Roger Okemba

« Pour permettre de mener des investigations appropriées sur les irrégularités constatées dans la gestion administrative et financière de sa commune, monsieur Christian Roger Okemba, président du Conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville, est suspendu de ses fonctions à compter du 28 février 2020 », peut-on lire sur l'arrêté signé du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Le premier vice-président adjoint au maire de la ville de Brazzaville assurera l'intérim durant la période de suspension.

Christian Roger Okemba est arrivé à la tête de la mairie de Brazzaville en 2017. Il est suspecté de détournement d'un milliard deux cent cinquante millions de FCFA : un appui budgétaire du gouvernement destiné à la mairie qui serait versé dans un compte d'une structure privée. Dans le cadre des investigations ouvertes, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, au nom du gouvernement, a ordonné le blocage du compte dans lequel a été ordonné le virement à la Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique (BSCA). « Cette situation appelle des investigations des corps de contrôle de l'Etat, conformément aux règles de transparence régissant la gestion des finances publiques. Une procédure est en cours en vue d'obtenir une ordonnance des fonds », précise le courrier adressé au directeur général de la BSCA.

En rappel, un climat malsain au sein de la mairie de Brazzaville a précédé cette suspension. La session du conseil municipal prévue le 10 février n'a pas eu lieu. Soupçonnant Christian Roger Okemba de malversations financières, les membres exigeaient de lui un bilan exhaustif de l'exécution des budgets des années 2018 et 2019. Par ailleurs, dans une déclaration rendue publique le 26 février à Brazzaville, les élus locaux ont exprimé leur désaveu au maire de la ville en exigeant son départ. La pétition qu'ils ont signée, à cet effet, sollicite un contrôle par les structures habilitées de l'Etat de la gestion financière de la collectivité locale de Brazzaville pour les années 2018 et 2019.

Rominique Makaya

LE FAIT DU JOUR

Une guerre troublante

La guerre ! la guerre ! se lamente-t-on sur place en Syrie et au-delà des frontières de ce pays ravagé par neuf années d'un conflit interminable. Pour ce qu'ils ont d'exceptionnel dans l'art de souffler le chaud et le froid, les grandes puissances alternent condamnations et promesses de médiation sans jamais, pour ce qui est de la dernière donne, parvenir à avancer franchement.

A son tour la presse compte et décompte les victimes, reprend comme elle peut les propos des grands de ce monde, tourne et retourne les titres en une de ses éditions. Elle se rend compte de l'absence de perspective. Non, plutôt ! A mesure que les troupes du régime syrien progressent dans les zones « hostiles », que les insurgés résistent ou gagnent une petite portion de

terrain, les analyses changent. Ce qui paraît tout à fait normal. On ne reste pas statique pendant que les choses bougent dans un sens ou dans un autre.

Au tout début du conflit, en raison du dynamisme des révolutions arabes éclatées principalement dans le Maghreb ; du fait qu'elles ont évincé coup sur coup plusieurs régimes, le départ de Bachar al Assad était sur toutes les lèvres. La gloire n'est pas de le voir toujours en place, elle n'est pas non plus dans l'empressement de certains à soutenir sans retenue les rebelles qui avaient pris les armes contre l'ordre établi sans savoir qu'ils triompheraient par eux-mêmes.

Au regard des souffrances qu'endure le peuple syrien depuis lors, il n'est pas incommode de renvoyer les belligérants dos à dos. Il n'est

pas non plus inopportun d'observer avec beaucoup d'appréhensions l'internationalisation de ce conflit. Il semble que l'appui apporté par la Russie au pouvoir syrien a permis à celui-ci de conquérir d'immenses portions du territoire naguère tombés sous le joug des rebelles. Une question tout de même : la situation des populations civiles résidant dans les zones ainsi libérées est-elle meilleure ? Si les autorités travaillent à cela, tant mieux !

Il est aussi vrai que cette guerre a jeté hors de Syrie des milliers et des milliers de citoyens. Les images des camps qui accueillent les réfugiés renseignent néanmoins sur le calvaire de ceux qui y habitent. C'est justement sur le compte des réfugiés que la Turquie qui en fait les frais depuis le début de la guerre en a assez. Ankara exprime cependant son ras-le-bol par des méthodes qui

ne lui épargnent pas les critiques des observateurs. Son engagement militaire à Idlib, à l'intérieur même des terres syriennes, certains disent aux côtés des djihadistes qui ont semé le chaos dans les régions qu'elles contrôlent, est critiqué.

Alors que les présidents Poutine et Erdogan semblent les seuls recours pour aider à la sortie de crise, la tournure que prennent les événements à la frontière turco-syrienne met le feu aux poudres. Tantôt l'OTAN déclare apporter son soutien à la Turquie, son alliée, tantôt des sons discordants viennent des capitales occidentales, tantôt Ankara fait pression en brandissant la menace de laisser les réfugiés envahir l'Europe, sans être écouté. Au fond, cette guerre syrienne est simplement troublante.

Gankama N'Siah

LE GROUPE ECOBANK LANCE L'ÉDITION 2020 DU FINTECH CHALLENGE



Lomé, le 20 Février 2020 – Le Groupe bancaire panafricain Ecobank, invite les entrepreneurs Africains en Fintech à s'inscrire pour la 3ème édition du Ecobank Fintech Challenge. C'est un concours qui offre aux startups Africaines l'opportunité de promouvoir leurs solutions de technologie financière et de s'associer éventuellement à Ecobank pour déployer ces solutions dans tout le réseau Ecobank, dans 33 pays en Afrique mais aussi en France.

Ecobank invite toutes les startups et les développeurs des 54 pays de l'Afrique à soumettre leurs inscriptions pour participer au Ecobank Fintech Challenge 2020 à l'adresse suivante :

<https://www.ecobank.com/Fintechchallenge>

Tous les Finalistes bénéficieront d'un programme de mentorat. Ils participeront à un camp de formation, suivi par une Cérémonie de Remise de Prix et d'une Foire de l'Innovation au siège du Groupe Ecobank à Lomé au Togo en Juin 2020.

Le Directeur des Opérations du Groupe Ecobank, M. Eddy Ogbogu a affirmé que « En tant que groupe bancaire nous continuons d'être impressionnés par la façon qu'ont les Fintechs de transformer le secteur bancaire en Afrique. Nous avons hâte de découvrir les nouvelles innovations et opportunités de partenariat qui marqueront l'édition 2020. »

Les Fintech pourront bénéficier de plusieurs opportunités notamment :

- Le déploiement de leurs produits à l'échelle multinationale : une opportunité de réaliser des intégrations de système avec Ecobank et de lancer éventuellement des produits dans l'ensemble du réseau Panafricain du Groupe
- L'établissement de partenariat de service : Ecobank peut sélectionner des startups comme partenaire de service panafricain à partir de son écosystème bancaire.
- L'accès à la Plateforme Panafricaine pour les Développeurs - Sandbox: les membres obtiendront l'accès aux API de Ecobank pour tester et améliorer leurs produits avant l'introduction sur le marché Panafricain.
- La possibilité de participer au programme de mentorat dédié aux Fintechs, l'appui au développement et l'insertion dans le réseau des partenaires mondiaux et Africains du Groupe.

Pour le Conseiller Principal en Fintech à Ecobank, Mme Djiba Diallo « Le Ecobank Fintech Challenge ainsi que le programme de Mentorat ont été repensés pour apporter davantage de plus value à Ecobank et aux Fintech. Nous avons recueilli des opinions sur les éditions précédentes. L'une des principales innovations cette année sera la possibilité pour les Fintechs préselectionnées d'accéder à nos interfaces API par le biais

de notre plateforme panafricaine pour les développeurs - Sandbox »

Le Ecobank Fintech Challenge a été initié en partenariat avec le cabinet de conseil Konfidants et bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires en Afrique et dans le monde. Les inscriptions au concours prendront fin le 12 Avril 2020.

Pour en savoir plus sur le challenge, ses avantages et comment s'inscrire, visitez le site internet du concours à l'adresse <https://www.ecobank.com/Fintechchallenge>

Contact Média

Christiane Bossom

Responsable de la Communication du Groupe Courriel : grouppcorporatecomms@ecobank.com

Tél : +228 22 21 03 03

A propos du Ecobank Fintech Challenge

Le Ecobank Fintech Challenge est un programme compétitif annuel organisé à l'intention des Fintech pour leur permettre d'exploiter les opportunités d'intégration de marché offertes par le Groupe Ecobank. Lancé en 2017, le Concours totalise deux éditions et en est à sa troisième édition.

A propos d'Ecobank Transnational Incorporated ('ETI' ou 'Le Groupe')

Ecobank Transnational Incorporated ('ETI') est la société mère du Groupe Ecobank, le premier groupe bancaire panafricain indépendant. Le Groupe Ecobank emploie plus de 15.000 personnes au service d'environ 20 millions de clients dans les secteurs de la banque des particuliers, la banque commerciale et la banque de grande clientèle dans 33 pays Africains. Le Groupe possède un agrément bancaire en France et dispose de bureaux de représentation à Addis Abeba en

Ethiopie, à Johannesburg en Afrique du Sud, à Beijing en Chine, à Londres au Royaume-Uni et à Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Le Groupe offre une gamme complète de produits, services et solutions bancaires notamment les comptes bancaires et de dépôt, la gestion de trésorerie, le conseil, les opérations du trading, la négociation des valeurs et la gestion de patrimoine. ETI est cotée en bourse sur plusieurs marchés boursiers à savoir London Stock Exchange à Londres, Nigerian Stock Exchange à Lagos, Ghana Stock Exchange à Accra et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan. Pour en savoir plus, merci de visiter www.ecobank.com

GUICHET UNIQUE DE DÉDOUANEMENT

Le gouvernement interdit l'usage des décharges lors des paiements par chèque

Les autorités veulent s'attaquer à une pratique « douteuse » qui consiste pour un opérateur économique à payer en un seul chèque ses propres marchandises et celles des autres commerçants en utilisant des décharges.

Dans une note de service datée du 10 février, dont notre rédaction vient d'obtenir une copie, le directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, Henri Loundou, a indiqué que l'interdiction concerne des opérations d'importation et d'exportation des marchandises sur toute l'étendue du territoire national. « La note de service n°286MFBPPP/DGGUD du 1er décembre 2016 ayant institué cette pratique est abrogée. Tout contrevenant aux présentes dispositions reste redevable des sommes à payer et ne peut, par conséquent, obtenir les droits et privilèges inhérents au paiement envisagé. Il s'expose en plus, aux sanctions administratives et pénales prévues par les textes en vigueur », précise la note.

En effet, pour essayer de sécuriser les recettes fiscal-douanières et lutter contre la fraude dans le secteur, les autorités ont initié l'installation du Guichet unique de dédouanement (GUD), dont l'encaissement est assuré par La banque postale du Congo. À l'heure actuelle, les GUD ont été installés dans toutes les grandes villes du pays, notamment Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso, Dolisie, ainsi que les zones à fortes activités économiques.

L'un des atouts de la dématérialisation, c'est que ces GUD contribuent à transformer le mode de fonctionnement et les habitudes de travail au sein de l'administration douanière. La réforme a permis d'éviter non seulement les tracasseries, mais aussi de changer le modèle d'intervention de l'action publique, grâce à la magie du numérique, vers un travail davantage axé sur l'analyse des risques et la lutte contre la fraude dans ce secteur.

Fiacre Kombo

RECHERCHE

Un laboratoire de contrôle qualité des aliments en voie d'accréditation

Selon le directeur de l'Agence congolaise de normalisation et de qualité (ACONOQ), Jean Jacques Ngoko Miere, le Centre de recherche et d'initiation des projets de technologie (Cript), installé à Brazzaville, obtiendra sous peu le statut de laboratoire officiel des analyses bromatologiques (sciences des aliments).

La nécessité de disposer d'un laboratoire de contrôle a été évoquée lors d'une séance de travail entre le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, avec le directeur de l'ACONOQ et les experts du Programme de l'Union européenne de renforcement des capacités commerciales (PRCCE). Selon l'expert principal de la structure occidentale, Bernard Spinoit, du point de vue institutionnel, il est admis que pour être en conformité

avec les normes internationales et les systèmes internationaux que le Congo se dote d'un laboratoire de contrôle qui soit rattaché à l'Agence congolaise de normalisation qui est sous tutelle du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. « Il faudrait également des laboratoires sectoriels. Le Cript est tout à fait justifié pour faire de l'assistance des petites et moyennes entreprises afin de développer des produits, déterminer si ces produits ont une caractéristique particulière qui permettra de développer des méthodes d'analyses permettant d'identifier le label Congo en Europe ou ailleurs », a poursuivi Bernard Spinoit.

En ce mois de mars le Cript et l'Agence congolaise de normalisation et de qualité vont signer un protocole car l'agence a la responsabilité de l'évaluation de la



Echanges sur la prochaine accréditation du Cript en laboratoire de contrôle

conformité des produits et services au Congo. « Tous les produits industriels avant d'être mis sur le marché devraient être contrôlés donc ces produits iront au Cript parce que l'agence l'aurait identifié comme ce moyen qui va faire ce type d'analyse », a souligné Jean Jacques Ngoko Miere.

Après la signature de l'accord, l'Union européenne représentée par le PRCCE va équiper le Cript en matériel de pointe pour un montant de plus de 400.000 euros moyennant des travaux à son deuxième site de la cité scientifique. La réception de ce matériel est prévue pour septembre 2020. Les experts PRCCE ont promis apporter du matériel de laboratoire tandis que le Cript va proposer, en matière de déterminant, des produits d'amélioration des conditions d'analyse physico-chimiques et microbiologiques. Selon les experts, il s'agit de travailler à

l'amélioration des conditions d'analyse des produits pour garantir les questions vitales d'hygiène élémentaire, en rassurant davantage les consommateurs éventuels, de renforcer les capacités commerciales et entrepreneuriales qui passent obligatoirement par une rigueur d'analyse de contrôle qualité et des méthodes appropriées dans un cadre convenable.

Le PRCCE voudrait également contribuer au renforcement de ces capacités essentielles en matière d'analyse des produits pour des résultats fiables, crédibles en matière de rigueur et de méthode scientifiques. Avec la mutation du Cript en Institut, tout indique que le changement de statut impliquera le changement de méthode de travail. Ce qui sous-entend que le Cript va se conformer aux normes essentielles de type ISO 17015 et de type ISO 22000.

Rominique Makaya

DOUANES

La Mutrado tiendra sous peu une assemblée générale

Le conseil d'administration de la Mutuelle des travailleurs de douanes (Mutrado), tenu les 27 et 28 février à Brazzaville, a décidé entre autres de l'organisation dans les prochains jours d'une assemblée générale électorale de cette structure.

Organisée sur le thème : « Bilan et perspectives d'avenir », la quatrième session ordinaire du conseil d'administration de la Mutrado a permis aux membres d'examiner les questions liées au fonctionnement de la mutuelle.

« Voici trois ans que nous travaillons ensemble. Cette session ordinaire du conseil d'administration de la Mutrado est préluée à l'assemblée générale

qui se tiendra sous peu. Pendant cette rencontre, nous avons procédé à l'examen et à l'adoption d'une série de documents nécessaires pour le

bon fonctionnement de la mutuelle. Ce sont ces documents qui nous permettront de revoir les actions menées en 2019 tout en projetant celles à venir », a

indiqué le président du conseil d'administration de la Mutrado, Gilbert Missoni Missoungala.

Cette rencontre a également porté sur l'examen et l'adoption du compte rendu de la session du conseil d'administration du 27 au 28 février 2019, du rapport du commissariat au compte, du rapport d'activités du bureau exécutif exercice 2019.

« Comme nous sommes dans un corps paramilitaire, nous pouvons ajouter à cette liste, la discipline et la rigueur. C'est pourquoi, nous lançons un vibrant appel au président d'honneur de la Mutrado, le directeur général des Douanes et droits indirects, d'avoir un regard perçant, rénovateur et d'accorder une attention particulière à la Mutrado qui est une arme de victoire. Rendez-vous à l'assemblée générale », a déclaré Gilbert Missoni Missoungala.

Rude Ngoma



Les membres du conseil d'administration/Adiac

« Comme nous sommes dans un corps paramilitaire, nous pouvons ajouter à cette liste, la discipline et la rigueur. C'est pourquoi, nous lançons un vibrant appel au président d'honneur de la Mutrado, le directeur général des Douanes et droits indirects, d'avoir un regard perçant, rénovateur et d'accorder une attention particulière à la Mutrado qui est une arme de victoire. Rendez-vous à l'assemblée »

CATASTROPHES NATURELLES

Deux mille personnes touchées seront prises en charge

Le plan d'urgence qui permettra de relancer les activités dans les zones sinistrées du fait des inondations sera révisé pour intégrer les populations vivant dans des localités difficilement accessibles qui jusque-là n'avaient pas été prises en compte.

Les défis à relever dus aux inondations pour soulager les populations sont énormes, a reconnu la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga-Dzondo, lors de la réunion de coordination humanitaire, tenue le 28 février à Brazzaville. Une étude réalisée par le Programme alimentaire mondial souligne que près de cent trente mille personnes sont en situation d'insécurité alimentaire qui touche principalement les districts de Mossaka et d'Epena, les pertes agricoles sont importantes et les prix des boutures de manioc et de bananes sont en forte hausse. Selon la ministre,

dans la prise en charge des sinistrés en dehors des localités déjà ciblées de la zone septentrionale devraient s'ajouter Brazzaville, Pointe-Noire, quelques localités du Niari... Sur la mobilisation des fonds, le coordonnateur humanitaire du système des Nations unies, Cyr Modeste Kouame, a indiqué que dès la déclaration de l'état d'urgence humanitaire par le gouvernement, le 19 novembre 2019, les partenaires techniques et financiers ont pu mobiliser 26% des besoins estimés pour appuyer la réponse déjà fournie par les autorités locales.



Une vue des populations sinistrées lors des inondations à Bétou

LES CHIFFRES

Brazzaville : 6514 ménages soient 28.207 personnes sinistrées
 Pointe-Noire : 2180 ménages soient 10.900 personnes sinistrées
 Ile Mbamou : 1.325 ménages soient 4989 personnes sinistrées
 Plateaux : 3673 ménages soient 25.475 personnes sinistrées
 Cuvette : 8.049 ménages soient 72.867 personnes sinistrées
 Sangha : 305 ménages soient 2.142 personnes sinistrées
 Likouala : 15.819 soient 68.758 personnes sinistrées

Des défis

Faisant la présentation de la situation humanitaire globale, le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Christian Aboké-Nza, a énuméré quelques actions à réaliser en vue du relèvement des populations sinistrées. En raison de la destruction des

plantations et de la décimation du bétail, en effet, il est important de garantir deux semestres d'assistance alimentaire. Sur le plan sanitaire, il faut assurer une surveillance épidémiologique adéquate en vue de contenir, entre autres, la propagation des maladies hydriques. L'appui aux communautés touchées dans la

reconstitution des moyens de transport nautique et dans la réhabilitation des infrastructures scolaires et sanitaires de base, la facilitation de la reconstitution des documents d'état civil détruits par les inondations, allongent la liste des actions à mener, qui ici n'est pas exhaustive.

Rominique Makaya

JOURNÉE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Plus de cinq mille jeunes sensibilisés à l'usage des préservatifs

Le Mouvement d'action jeunesse (Maj), une organisation affiliée à l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), a sensibilisé, le 28 février dans la commune de Kintélé, des milliers de jeunes maraichers, chauffeurs, voyageurs et de personnes curieuses à l'importance du préservatif à la faveur de la journée nationale de la jeunesse.

L'objectif est d'exhorter les agriculteurs et maraichers à avoir une sexualité saine, c'est-à-dire celle dont les partenaires doivent se sentir suffisamment matures physiquement, psychologiquement et affectueusement avant de s'engager dans des actes intimes.

En 2020, la 19^e édition de la Journée nationale de la jeunesse est célébrée par la distribution de cinq mille quarante préservatifs masculins et soixante unités de condoms féminins ont été offertes aux communautés. En revanche, en 2019, cinq mille sept-cent-soixante préservatifs masculins, soit quarante boîtes et cent cinquante unités de condoms féminins ont été distribués aux personnes supposées vulnérables aux infections sexuellement transmissibles (Ist) ainsi qu'au VIH-Sida.

Cette année, elle a été organisée sur le thème : « L'entrepreneuriat agricole, moyen sûr de lutte contre le chômage des jeunes ». La campagne de sensibilisation compte atteindre trois mille jeunes, cent-cinquante pères ainsi que cent-cinquante mères.

Pour Mycoeur Bakissi, président du Mouvement d'action jeunesse (Maj), « Avoir une sexualité



responsable permet de mieux gérer les activités liées à sa profession agricole ou autre. L'éducation sexuelle doit donc permettre de comprendre ce qui se joue pour soi, pour l'autre et pour le couple, dans l'intimité sexuelle afin d'en garder la maîtrise. Elle doit permettre d'être capable de poser ses limites et de savoir résister à d'éventuelles pressions sociales ».

Dans les quartiers péage, marché, lycée et rond-point de la commune de Kintélé, les équipes de sensibilisateurs dirigées par le président du Maj ont fait également la promotion de l'utilisation

du préservatif féminin qui, selon les usagers est trop compliqué pour le port. « Nous constatons qu'il y a des personnes qui prennent conscience de l'usage du préservatif, réalisons donc de bonnes ventes. Jeunes et vieux se ravitaillent sans difficultés », a déclaré Alain Serges Loubikou, un vendeur informel de la commune de Kintélé.

Kintélé est une commune située au nord de la commune de Brazzaville, à 25 km de la mairie centrale. Il est relié à Talangaï, sixième arrondissement de la commune de Brazzaville par le Viaduc.

Fortuné Ibara

VIE ASSOCIATIVE

Le projet « Sourire d'Enfants » à la rescousse des orphelins à Brazzaville

L'association Elite Impact, basée en Côte d'Ivoire, en collaboration avec Splendide Lend'Association, résidant au Congo, a commencé, le 27 février à Brazzaville, la mise en œuvre de leur projet « Sourire d'Enfants » qui consiste à aider les orphelins.

Les deux organisations humanitaires effectuent, autour d'un concert religieux, la collecte des fonds destinés à aider les enfants orphelins et les vulnérables de la société.

Pour assister ces deux catégories de personnes abandonnées, le projet « Sourire d'Enfants » développe le volet distraction, notamment l'installation d'espaces de lecture et des aires de jeux.

« Nous souhaitons qu'il y ait un système de partage biblique. Que ces enfants habitant les orphelinats apprennent à lire et comprendre la Bible. Qu'ils aient des fondements solides sur la parole de Dieu et que demain, ils soient capables d'aller évangéliser partout », a expliqué Splendide Lendongo, présidente de Lend'Association.

Selon les spécialistes de la santé : « Jouer à l'extérieur offre de nombreux avantages sur la santé. Avec plus d'espace à jouer, les enfants sont souvent plus actifs, ce qui les aide à développer des os solides et de bons niveaux de forme physique, tout en leur permettant de brûler plus d'énergie et de calories ».

Par contre, le volet assainissement environnemental de « Sourire d'Enfants » consistera à repeindre et rendre propres les orphelinats insalubres. L'initiative est beaucoup appréciée et a suscité l'adhésion de plusieurs communautés ainsi que les obédiences religieuses. « Les fidèles chrétiens ont cotisé lors de notre récent concert religieux, plus de soixante mille francs CFA. A chaque arrondissement va correspondre un concert religieux qui nous aidera à faire face aux besoins d'orphelinat de cette circonscription », a insisté la présidente de Lend'Association.

Dans le cadre du développement des cultures, le projet « Sourire d'Enfants » s'intéresse également aux fidèles des religions monothéistes notamment le christianisme et l'islam.

« Chrétiens ou musulmans, nous aimerons voir ces enfants heureux. En dépit de toutes les situations qu'ils vivent, qu'ils gardent leur foi et leur amour de Dieu. Après leur sortie des orphelinats, nous allons les accompagner en leur trouvant des stages pratiques pour leur insertion professionnelle », a souhaité Splendide Lendongo.

F.Ib.

COMMÉMORATION

La France et le Congo se souviennent de Félix Eboué

En hommage au gouverneur général de l'Afrique-Equatoriale française (AEF), et à l'occasion de la date anniversaire de la fin de son administration, l'ambassadeur de France, François Barateau, et le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, ont déposé, le 28 février à Brazzaville, de gerbes de fleurs au pied de la stèle érigée en sa mémoire.

Hautement symbolique, la cérémonie commémorative s'est déroulée en présence de l'attaché de défense, le Colonel Cazenave-LaVie, des membres du corps diplomatique, des autorités congolaises et françaises, des forces armées congolaises et des anciens combattants.

Après l'exécution des hymnes nationaux, et peu avant le dépôt des gerbes, l'attaché politique à l'ambassade de France a fait l'évocation d'hommage à Adolphe-Sylvestre-Félix Eboué. « Dans l'adversité la plus grande et dans l'accablement de la défaite de juin 1940, Félix Eboué fut de ceux qui surent reconnaître ce à quoi tenait véritablement la France et qui virent dans la poursuite de la lutte la seule voie à même de garantir son salut, la perpétuation de ses valeurs et le rétablissement de la paix mondiale », a rappelé Clément Ittelet.

Parlant de Brazzaville, la capitale congolaise devenue le pivot à partir duquel s'organiserait la libération du territoire métropolitain, il a indiqué : « Brazzaville a été au cœur de ce pan d'histoire franco-africaine. Elle fut trois années durant la première capitale politique et économique de la France libre. C'est en effet ici que le général de Gaulle prononcera son Manifeste et édictera ses premières ordonnances, qui institueront le premier organe de gouvernement de la France libre ».

En effet, c'est de Brazzaville que partiront les premières forces armées de la France libre, et c'est grâce aux routes qu'Eboué a fait construire que la colonne Leclerc a pu gagner l'Afrique du Nord via le Tibesti.

« La République du Congo garde aujourd'hui fièrement le souvenir de cette époque, comme en témoignent la Case de Gaulle, bien sûr, mais également la Basilique Sainte Anne et ce stade, dont les constructions sont l'une des nombreuses réalisations issues du programme de développement et d'embellissement de Brazzaville, impulsé par Félix Eboué, après qu'il eut été nommé à la tête de l'A.E.F. en novembre 1940 », a précisé l'attaché politique.

Pour l'ambassadeur de France, « 2020 sera une grande année de mémoire partagée entre le Congo et la France autour des personnalités comme Charles De Gaulle et Félix Eboué, une personne centrale de cette histoire partagée entre la France et le Congo. Pour la République française, Félix Eboué est un exemple d'ascension sociale, malgré toutes les adversités ». Alors que l'année 2020 marque le 76e anniversaire de son départ de Brazzaville, et par de nombreuses commémorations des grands moments de l'histoire partagée entre la France et la République du Congo, l'ambassade de France pense que cette cérémonie d'hommage à Félix Eboué « témoigne de la reconnaissance des deux pays pour l'action du visionnaire humaniste qu'était le gouverneur général de l'Afrique équatoriale française ».

Qui est Félix Eboué ?

Félix Eboué est né le 26 décembre 1884 à Cayenne (Guyane française). Devant la menace d'un conflit mondial, il est nommé gouverneur du Tchad avec pour mission d'assurer la



François Barateau et Charles Richard Mondjo devant la stèle de Félix Eboué/Adiac

protection de la voie stratégique vers le Congo. Dès le 18 juin 1940, Félix Eboué se déclare parmi les premiers partisans du général De Gaulle dont il entend l'appel à la radio. Le 26 août 1940, il proclame, avec le colonel Pierre Marchand, commandant militaire du territoire, le ralliement officiel du Tchad à la France libre, donnant ainsi le « signal de redressement de l'Empire tout entier » et conférant une légitimité politique à cette vision jusqu'alors dépourvue de tout territoire. Il est ainsi le premier parmi les chefs coloniaux à refuser l'armistice, entraînant ainsi dans la résistance toute l'Afrique équatoriale et le Cameroun. Après avoir reçu le général de Gaulle à Fort-Lamy (actuel N'Djamena) le 15 octobre 1940, Félix Eboué est nommé le 12 novembre gouverneur général de l'Afrique équatoriale française (AEF). En janvier 1941, il est ainsi un des

cinq premiers Français décorés par le Général de la Croix de la Libération et nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Libération. A la même époque, il libère les chefs africains incarcérés et commence à définir les grandes lignes d'une politique indigène en AEF qui devra s'appuyer sur les élites locales, maintenir et développer les structures sociales déjà existantes et améliorer les conditions de travail tout en favorisant le développement économique. Il soutient aussi en priorité la poussée des Forces françaises libres (FFL) combattant en Afrique du Nord. Il transforme ainsi l'AEF en une véritable plaque tournante géostratégique dont Brazzaville est le cœur et d'où partent les premières forces armées de la France libre, conduites par les généraux de Laminat, Koenig et Leclerc. Il organise une armée de 40 000 hommes et accélère la pro-

duction de guerre ; il peut enfin appliquer la « politique indigène » qu'il a eue le temps de mûrir au cours de sa prestigieuse carrière.

Du 30 janvier au 8 février 1944, Félix Eboué participe activement à la conférence de Brazzaville ouverte par le général de Gaulle sur la question coloniale; il y voit son étude sur La Nouvelle Politique indigène et l'Assimilation reprise et adaptée avec succès. Cette conférence signera la fin de son séjour à Brazzaville car, accablé de fatigue et désireux de rejoindre sa terre natale, il quitte Brazzaville le 16 février 1944 via Kinshasa puis la Syrie. Il décède quelques mois plus tard au Caire en Egypte le 17 mai 1944. Il repose au Panthéon national, parmi les plus grands serviteurs de la France ; aux Antilles et en Afrique noire, l'histoire de sa vie se confond avec la légende.

Yvette Reine Nzaba

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

Conférence sur l'agriculture ivoirienne face aux défis de la modernisation

Le ministre ivoirien de l'Agriculture et du développement rural, kobenan Kouassi Adjoumani, entouré de la grande famille agricole de son pays, a animé une conférence au cinquante-septième Salon international de l'agriculture de Paris (SIA) autour du thème « L'agriculture ivoirienne face aux défis de la modernisation ». Objectif : promouvoir ce que produit la Côte d'Ivoire.

Les contours du nouveau visage de l'agriculture en Côte d'Ivoire ont été présentés le 26 février dans une salle comble de l'Espace 2000 Hall 1 du Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, en France.

Le ministre ivoirien, accompagné des responsables de conseils de régulation des différentes filières (hévéa-palmier à huile, café, cacao, coton anacarde), des dirigeants des agences d'encadrement (FIRCA, ANADER, AFOR), ainsi que des représentants de coopératives de transformation de produits agricoles, s'est dit particulièrement fier d'animer cette conférence, vantant le réel pas franchi par son ministère quant à la mise en place de la modernisation de l'agriculture.

« La transformation structurelle du secteur agricole de la Côte d'Ivoire est en marche », a confié un de ses collaborateurs en conclusion de la présentation générale.

En appui de la présentation générale des avancées déjà réalisées et des prévisions de la Côte d'Ivoire, pays-leader en Afrique de l'Ouest dans le domaine agricole, kobenan



Photo de groupe à l'issue de la conférence

Kouassi Adjoumani a évoqué les conditions agro-climatiques particulièrement favorables dont jouit ce pays au développement d'une agriculture diversifiée. Moussa Dosso, ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques a joint sa voix en symbiose avec son homologue.

Ces atouts naturels représentent des avantages permettant de récolter des cultures vivrières et des

cultures d'exportation telles que le café, le cacao, le coton, l'hévéa, la canne à sucre, les oléagineux, une palette variée de fruits, ananas, banane, mangue, noix de coco, pomme de cajou, agrumes et bien d'autres.

Parlant du domaine des cultures vivrières, le ministre a expliqué que la Côte d'Ivoire produit le maïs, le riz, l'igname, le manioc, la banane plantain, du mil, du sorgho, du

fonio, de l'arachide, de la patate douce, du taro, etc.

Il a rappelé que depuis 2012 la Côte d'Ivoire a mis en place un programme national d'investissement agricole (PNIA) prévu pour redynamiser ce secteur clé de l'économie. Désormais, le pays affiche une volonté marquée de faire de l'agriculture le poids lourd de l'économie nationale en relevant le défi de la transformation indus-

trielle locale. De ce fait, il appelle tous les investisseurs désireux de « venir investir en Côte d'Ivoire, Terre agricole », en ouvrant vers l'entrepreneuriat agricole et la modernisation de l'agriculture. « Le succès de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture », a-t-il insisté, invitant la diaspora ivoirienne d'être les ambassadeurs de leur pays d'origine et de leur agriculture.

Lors de la séance des questions-réponses, certains investisseurs dans la salle ont saisi l'occasion pour proposer leurs projets. C'est le cas de la Congolaise Edwige Yombi Sitou, directrice commerciale de EMS Négoce, portant un projet sur la mécanisation de la production du manioc.

A l'image du thème général du cinquante-septième SIA, « L'agriculture vous tend les bras », tout au long du salon, les stands de la Côte d'Ivoire au Hall 5.2, proposent des animations et des dégustations pour mettre à l'honneur chacune des filières agricoles de leur pays.

Marie Alfred Ngoma



LE RESEAU DES SMARTPHONES

KABA LISOLO

Chez Airtel, on offre 5 Giga
d'internet pour changer sa sim 3G
en 4G

***175#**

PUBLICIS A9 Partners

**5GIGA
GRATUIT**

SIM MASOLO



4G





Radisson BLU
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

RADISSON BLU

CÉLÉBREZ LES FEMMES
LE DIMANCHE 8 MARS !

BUFFET BLU MWASI DE 12H00 À 22H30
AU RESTAURANT LE FEU DES SAVEURS

25.000 XAF / ADULTE
12.500 XAF / ENFANT DE 4 À 12 ANS
GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS

SOIRÉE DANSANTE SUR LA TERRASSE À PARTIR DE 18H00

CONSOMMATION À PARTIR DE 2.500 XAF

BLU MWASI

FEEL THE DIFFERENCE

radissonblu.com/hotel-congo

INNOVATION

Google lance un fonds panafricain de 1 million de dollars

Ce fonds vise à soutenir des idées innovantes sur la vie privée en ligne.

Google a annoncé le lancement d'un fonds panafricain d'un million de dollars pour soutenir des idées innovantes sur la vie privée, la confiance et la sécurité en ligne en Afrique subsaharienne. Ce financement « sera administré par un partenaire tiers au nom de Google, et nous partagerons bientôt les détails sur les critères de candidature et les délais », a déclaré Seember Nyager, responsable chez Google au Nigeria.

Cet investissement traduit l'engagement du groupe américain « pour un Internet sûr pour les enfants, ainsi que l'autonomisation des organisations qui partagent cet engagement », indique Google. Il s'agit d'un programme de sécurité en ligne pour les enfants et qui est déjà opérationnel en Afrique du Sud et au Kenya.

« Be Internet Awesome » cherche à aider les mineurs à explorer Internet en toute sécurité et en toute confiance, a déclaré Mojolaoluwa Aderemi-Makinde, responsable Afrique de la marque chez Google. Avant d'expliquer : « Be Internet Awesome enseigne aux enfants des compétences importantes pour surfer sur Internet, comme la façon de reconnaître les escroqueries potentielles en ligne, d'utiliser Internet en toute sécurité et de sauvegarder des informations précieuses. Le programme leur enseigne comment identifier et s'abstenir de toute cyberintimidation, ainsi que ce qu'il faut faire en cas de contenu douteux sur Internet ».

N.Nd.

SAHARA

Les habitants consommaient du poisson il y a 10.000 ans

Les anciens habitants du Sahara consommaient des tilapias, silures et autres poissons, alors que la région était encore recouverte de lacs et de marais.

Au fur et à mesure de l'assèchement de la région, ils ont dû changer de régime alimentaire pour se tourner vers la chasse et l'élevage. Durant la période de l'Holocène, entre 12.000 et 6.000 ans avant J.C, le Sahara était pourtant une vaste savane, avec une végétation luxuriante, des lacs et des marais peuplés d'hippopotames, de crocodiles et de poissons si abondants qu'ils constituent la très grande majorité du régime alimentaire des habitants, révèle une étude récente parue dans Plos One.

Les chercheurs ont analysé 17.500 fossiles datant de 10.200 à 4.650 ans prélevés près du site de Takarkori, et ont constaté que 80 % des restes d'animaux appartenaient à des poissons d'eau douce (tilapias et silures). Les autres fossiles appartiennent à 19 % à des mammifères (bovins, moutons, gazelles, gros rongeurs...), le 1 % restant étant constitué d'oiseaux, reptiles, amphibiens et mollusques. Si le poisson était logiquement courant au menu des populations au bord des côtes, « la quantité de poissons que nous avons trouvée est sans précédent dans le Sahara central », soutient Savino di Lernia, de l'université Sapienza de Rome et coauteur de l'étude.

Plusieurs lacs autour du site ont alors subi des baisses de niveau importantes, jusqu'à disparaître complètement autour de 5.500 ans. Cette découverte apporte un indice supplémentaire sur le mode de vie des habitants d'Afrique à l'Holocène. On a découvert les premiers signes en Afrique de la culture de céréales et du stockage de graines, des preuves de fabrication de yaourt et de bouillies sur des poteries, ainsi que des restes humains, naturellement momifiés, de pasteurs du Néolithique. Aujourd'hui, les rares nomades qui parcourent le désert avec leurs dromadaires sont obligés de faire des réserves d'eau.

N.Nd.

EUROPE/ MÉDITERRANÉE

L'UE s'accorde sur le lancement d'une nouvelle opération

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont lancé une nouvelle opération en Méditerranée dont l'objectif vise à mettre en œuvre l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité des Nations unies.

L'opération se fera avec des moyens aériens, satellitaires et maritimes. Les ministres sont parvenus à un accord politique sur le lancement d'une nouvelle opération en Méditerranée, destinée à mettre en œuvre l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité des Nations unies. Parmi les tâches secondaires pourront figurer la lutte contre la criminalité organisée responsable de mouvements migratoires et la formation des garde-côtes libyens et de la marine libyenne.

Son théâtre d'opérations sera défini conformément au mandat convenu, indique un communiqué de l'UE. Les ministres sont convenus que l'impact potentiel sur les flux migratoires ferait l'objet d'un suivi attentif et pourrait, dans certains cas, entraîner le retrait des moyens maritimes de la zone concernée.

Relations UE-Union africaine

Le Conseil a également discuté des relations entre l'UE et l'Union africaine en vue d'établir des orientations politiques sur les futures priorités stratégiques avec l'Afrique et de coordonner les contacts avec les partenaires africains avant d'importantes réunions à venir, notamment la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UA et de l'UE et le 6e sommet UE-Union africaine, qui se tiendra à Bruxelles en octobre 2020. La Commission européenne devrait présenter une communication conjointe intitulée « Vers une stratégie globale avec l'Afrique » le 4 mars 2020.

N.Nd.

ENVIRONNEMENT

WWF chiffre à 500 milliards de dollars le déclin de la nature

Intitulé « Global Futures » un rapport très alarmiste effectué dans 140 pays par le WWF souligne que si rien n'est fait pour enrayer la disparition de la nature, cela coûtera au moins 479 milliards de dollars par an au niveau mondial, soit près de dix mille milliards de dollars d'ici 2050, l'équivalent des économies du Royaume-Uni, de la France, de l'Inde et du Brésil cumulées.

Parmi les pays les plus impactés en valeur absolue du PIB, les États-Unis figurent à la première place, avec une perte de 83 milliards de dollars par an d'ici 2050, un montant équivalent à la totalité du PIB annuel du Guatemala. Suivent le Japon et le Royaume-Uni avec respectivement des pertes de 80 et 21 milliards de dollars par an. Les causes principales de cette perte de PIB dans les trois pays sont l'augmentation des inondations, l'érosion côtière et la perte de défenses naturelles telles que les coraux et mangroves, avec des dommages conséquents aux infrastructures côtières et aux terres agricoles.

Les pays les plus touchés par le déclin de la nature

Les pays en développement seront également très touchés, l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, l'Asie cen-

trale et certaines parties de l'Amérique du Sud en particulier. La perte de nature aurait des répercussions sur les niveaux de production, le commerce et les prix des denrées alimentaires. Les pays qui devraient perdre le plus, en pourcentage de leur PIB, seraient Madagascar, le Togo et le Vietnam, avec des baisses respectives de 4,2 %, 3,4 % et 2,8 % par an d'ici 2050.

Il est encore possible d'inverser la tendance

L'étude souligne toutefois que si nous agissons dès maintenant au niveau mondial pour réduire notre empreinte écologique et notre impact sur la nature, il est encore possible d'inverser la tendance. Si nous parvenons à mieux gérer l'utilisation des terres pour éviter de nouvelles pertes de zones importantes pour la biodiversité et les

services écosystémiques, comme le démontre le rapport dans le scénario « Global Conservation », les résultats économiques seraient ainsi nettement meilleurs, avec une augmentation du PIB mondial de 490 milliards de dollars chaque année par rapport au calcul du scénario du statu quo. « [...] et l'année 2020 est une échéance cruciale à ne pas rater; avec le Congrès mondial de l'UICN à Marseille et la conférence mondiale pour la biodiversité en Chine.

Le WWF appelle les États, les acteurs économiques, financiers et locaux, à prendre des engagements pour la protection de la nature pour parvenir à un accord global ambitieux », a déclaré Arnaud Gauffier, directeur des programmes du WWF France.

Noël Ndong

DETTE

L'Afrique a un endettement supportable

Malgré un ratio d'endettement supportable, la Banque mondiale (BM) et certaines institutions financières jugent handicapante la dette de nombreux pays africains.

Le président de la Banque mondiale, David Malpass, a accusé récemment la Banque africaine de développement (BAD) de contribuer au surendettement de l'Afrique en accordant, avec une certaine souplesse des crédits aux États. Ce que Akinwumi Adesina a jugé « inexact et non fondé », relançant le débat sur le surendettement de l'Afrique. Entre 2009 et 2018, le niveau d'endettement extérieur des pays africains a doublé, à cause de dettes nouvelles contractées. C'est le cas de l'Éthiopie, du Ghana et la Zambie. Leurs niveaux d'endettement extérieur ont respectivement grimpé de 885 %, 395 % et 521 %. Malgré tout, l'endettement moyen du continent est loin de celui des pays d'autres continents, et il cache des disparités. Plusieurs pays africains affichent aujourd'hui des ratios d'endettement proches ou supérieurs à 100 %, alors que

d'autres ont des ratios largement en deçà. En Afrique de l'Ouest par exemple, le ratio de la dette publique s'établit à 38 %, notamment grâce au Nigeria dont le ratio de la dette publique est l'un des plus faibles du continent.

Pour l'Afrique du Sud, seconde puissance économique, l'endettement public s'est établi en 2018 à 176,7 milliards de dollars, ce qui lui confère un taux d'endettement de 56,71 %. Outre la hausse du volume et des taux d'endettement, la structure de l'endettement des États africains a changé, avec la montée de nouveaux créanciers, plaçant au second plan les créanciers traditionnels que sont les pays de l'OCDE. Ainsi, la Chine est désormais le bras financier de l'Afrique.

De plus, le recours aux emprunts sur les marchés financiers internationaux a fortement augmenté, dans le sillage de la hausse des li-

quidités internationales. Ces marchés de capitaux sont devenus un recours à la levée des capitaux pour de nombreux pays africains, notamment le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Rwanda, l'Angola ou encore le Sénégal, qui s'endettent de cette manière dans l'objectif d'accélérer leur croissance. Cette tendance s'est renforcée au cours de ces dernières années.

En effet depuis le début de l'année 2020, plusieurs milliards d'eurobonds ont été levés par des pays africains. C'est le cas du Gabon qui a levé 1 milliard d'euros sur le marché international, le Ghana 3 milliards de dollars. Ce qui montre que malgré quelques situations difficiles dans les finances publiques de nombreux pays africains, ceux-ci continuent de bénéficier de la confiance des investisseurs malgré le coût de la dette.

N.Nd.

CENTRAFRIQUE

Le Conseil de sécurité condamne les violences perpétrées par des groupes armés

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné, le 27 février, les violations de l'accord de paix et les violences perpétrées par des groupes armés en Centrafrique, en particulier dans le nord et l'est du pays.

Les quinze membres ont exigé des groupes armés qu'ils cessent « toutes les formes d'hostilités, d'incitation à la haine et à la violence ethniques et religieuses, et de violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme ». Ils ont rappelé la possibilité d'appliquer des sanctions aux signataires de l'accord de paix qui ne respectent pas cet accord. Le Conseil de sécurité s'est en outre déclaré gravement préoccupé par la poursuite des attaques contre la Minusca et a rappelé que les attaques visant des Casques bleus pouvaient constituer des crimes de guerre.

Ils se sont également félicités des progrès accomplis dans la mise en œuvre

de l'accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA, un an après sa signature à Bangui. Ils ont salué les efforts du président centrafricain Faustin-Archange Touadéra et de son gouvernement pour avoir honoré leurs engagements ainsi que l'appui fourni par les garants et les facilitateurs de l'accord de paix, notamment l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et les Nations unies.

Le Conseil de sécurité s'est toutefois déclaré préoccupé par les retards dans la mise en œuvre de certaines dispositions clés de l'accord de paix et a exhorté toutes les parties signataires à respecter pleinement leurs enga-

gements. Il a également exhorté les parties non-signataires et toutes les parties prenantes politiques et de la société civile à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix. Les membres du Conseil de sécurité ont salué les efforts des autorités centrafricaines pour étendre l'autorité de l'État à travers le pays et pour faire avancer la réforme du secteur de la sécurité. Ils se sont félicités du début des enquêtes du Tribunal pénal spécial, et ont également appelé les autorités centrafricaines à opérationnaliser rapidement la Commission Vérité, justice, réparation et réconciliation. Ils ont exhorté les autorités centrafricaines et toutes les parties prenantes nationales à assurer la préparation d'élections présidentielle, législatives et locales inclusives, libres, justes, transparentes, et crédibles en 2020 et 2021.

N.Nd.

CINÉMA

Le film « Attente » dévoilé au grand public

Écrit et réalisé par Divana Cate Radiamick, le film « Attente » a été projeté en avant-première le 27 février à Brazzaville. L'histoire s'articule autour de quatre personnages aux destins différents qui comptent pendant longtemps sur des rêves qui ne se réaliseront peut-être jamais.

« Est-ce parce que le film se titrait « Attente » qu'il a fallu patienter plus de trois heures avant la projection du film ? », se sont interrogés bon nombre de spectateurs venus pour la circonstance. Il faut l'avouer, l'attente était devenue insupportable pour certains qui ont dû quitter la salle bien avant la diffusion ou la fin de la projection du film. Que ce soit un coup du destin ou une faute professionnelle, c'est finalement avec beaucoup de suspens que s'est faite la découverte du film « Attente ».

Long-métrage de plus d'une heure et demie, le film est une autobiographie, de son auteure. Le scénario s'ouvre principalement sur l'histoire de Sandra (Aude May), en couple avec un jeune garçon qui s'envolera vers une autre patrie, dans l'espoir d'une vie meilleure. Lors des adieux, les deux tourtereaux se promettent fidélité jusqu'à leurs retrouvailles. Une vérité gra-



Photo de famille des acteurs et de la réalisatrice du film Adiac

vée en Sandra, qui l'empêchera à accepter toute proposition de mariage, au grand dam de ses parents.

Fatigués de la convaincre, les parents lui mettent à la porte pour ne plus connaître la honte dans leur entourage. En s'en allant, Sandra était persuadée d'avoir raison dans cette affaire. Malheureusement, non. Elle a finalement attendu pour rien puisque son cher amant, Patrick (Dinel de Souza), l'avouera des années plus tard être passé à autre chose. Quel choc !

A côté de Sandra, se greffent trois autres personnages (incarnés par Herman Kimpo,

Aldelbert Matondo et Louis Moumbounou) qui attendent respectivement un boulot satisfaisant, un héritage improbable pour un avenir aisé et une mort rapide pour se soulager des fautes du passé.

A travers ce film, il est mis à nu la tragédie existentielle de certaines personnes à qui l'attente à jouer un sale coup. Au terme de la projection, Divana Cate Radiamick, réalisatrice du film, a remercié le public d'avoir attendu aussi longtemps et d'être resté jusqu'à la fin. Pour elle, ce qu'il faut retenir de ce long-métrage c'est qu'attendre c'est bien, mais attendre quelque

chose qui finalement ne vient pas peut être destructeur, tant mentalement que physiquement.

Malgré quelques problèmes techniques donnant lieu à des avis partagés, « Attente » a été vivement apprécié par le public. « Ce film est mon premier long-métrage. Contente qu'il plaise autant et merci pour toutes les remarques et suggestions qui m'aideront à finaliser cette œuvre », a indiqué la réalisatrice. « Ce film est une réussite et son histoire très instructive. La diversité linguistique (français, lingala, lari) y est, les images sont très belles, la

mise en scène bien réfléchie et le jeu d'acteurs bien maîtrisé », a déclaré Lucien Bet-saleel.

D'après les propos de Malolo Matouala, évoluant dans le secteur du cinéma, Brazzaville a été mis en avant grâce à de belles prises de vue. « On distingue les taxis verts, on reconnaît des lieux et des monuments de notre pays. Comme l'avait souligné le directeur de la cinématographie, Claver Lembouka, avant la projection, l'un des rôles du cinéma, c'est aussi de vendre la destination touristique », a-t-il poursuivi.

Notons que la sortie officielle du film est prévue pour fin mars. A cet effet, Claver Lembouka a émis le souhait de voir les médias audiovisuels congolais soutenir le cinéma local. « Notre désir c'est aussi que la population consomme son cinéma autant qu'elle consomme sa littérature, sa musique, sa gastronomie... », a-t-il dit.

Merveille Atipo

AINSI VA LA MUSIQUE

Extra-Musica Zangul dans la tempête, Roga-Roga sur la selette

L'esprit de division serait-il donc inscrit dans les gènes de l'orchestre Extra-Musica Zangul du talentueux artiste Ibambi Okombi Rogatien, alias Roga-Roga ? Pourquoi cet orchestre, fleuron de la musique congolaise est-il si fréquemment secoué par des crises, dont certaines vont jusqu'à ébranler son socle ? Ainsi, la dernière crise a débouché sur le départ massif et tonitruant d'une quinzaine de musiciens, partis monnayer leurs talents ailleurs, en créant leur propre orchestre Extra-Musica Nouvel Horizon.

Au fait, que s'est-il vraiment passé dans la mythique maison Zangul du maître soliste Roga-Roga, désormais passé au micro ?

Crise de croissance ou conséquence d'un mauvais management, cette séparation interpelle les mélomanes, qui souhaitent y voir plus clair, tant cet orchestre, aux multiples consécration, appartient désormais au patrimoine culturel des Congolais. Seulement voilà, à défaut de communications cohérentes, nos mélomanes ne savent plus où donner de la tête, dans cette indescriptible cacophonie. Celle-ci arrangeant bien sûr les affaires des spéculateurs, qui s'en donnent à cœur joie, dans ce qui s'apparente, de plus en plus à du « songi-songi ». Et les réseaux sociaux, qui en sont le réceptacle, explosent de ragots contradictoires, qui témoignent -s'il en était encore besoin- de leur appétence pour ce genre d'événements sensationnels.

D'emblée, il faut rappeler que le phénomène des scissions est aussi vieux que le monde des orchestres. C'est un mécanisme d'évolution des structures humaines que l'on retrouve aussi ailleurs, comme par exemple dans le monde sportif. Mais, ce qui aurait été banal par ailleurs, revêt ici un tour dramatique, du fait, sans doute de la personnalité par trop clivante de Roga-Roga, et du poids des antécédents de son groupe musical, dans l'imaginaire des opinions publiques.

En effet, l'activité musicale dans les deux Congo relève encore hélas, principalement du domaine de l'informel, et évolue à ce titre à l'abri de toute réglementation. Ce qui en fait une activité essentiellement régie par la volonté et la morale des acteurs, où le rapport des forces s'est érigé en seul arbitre. Une véritable aubaine pour les « boss », qui en profitent pour y faire la pluie et le beau temps. Manifestement anachronique avec les temps modernes, ce fonctionnement aléatoire doit être balayé, pour rétablir la loi dans sa vocation de régulateur de l'ordre social. Sinon, dans cette affaire, ce sera toujours les plus faibles, qui se trouvent être aussi les plus jeunes, qui en pâtiront. Les « seigneurs » musicaux se servant d'eux, comme d'une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Une grave injustice à réparer, à leur égard, eux dont le dynamisme et la créativité participent pourtant, pour beaucoup à la prospérité et au rayonnement de ces orchestres. Si rien n'est fait, le phénomène du « mozui, na mozangi », chanté par Roga-Roga lui-même pourrait encore avoir de beaux jours devant lui. Avec pour danger, à terme de décourager les vocations dans ce domaine, en cours de professionnalisation, où les standards internationaux de qualité, très contraignants par ailleurs, en font une activité, à plein temps et à part entière.

Quant aux femmes, leur sort n'est guère brillant. La presse se fait régulièrement l'écho de nombreux abus, dont elles sont régulièrement l'objet. Et en la matière, selon les témoignages de ses anciennes danseuses, Koffi Olomidé passerait pour un maître !

Vivement donc que les artistes, par le biais de leurs instances représentatives, telles que de l'Union des musiciens congolais (UMC) ou l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Unéac) s'emparent de ce problème, pour imposer un minimum de règles, dans ce qui apparaît aux yeux du public, comme une zone de non-droit.

Cet assainissement s'avère nécessaire pour redorer le blason de l'art, en général et de la musique en particulier, dont l'attractivité et l'image ne pourraient que s'en trouver améliorées. Ensuite, pour le rayonnement de notre pays pour lequel la musique a toujours beaucoup contribué. Et enfin pour la diversification de notre économie, à partir du moment où la musique draine désormais des sommes considérables d'argent, à en juger par le train de vie, manifestement fastueux de certains « seigneurs » de musique. Alors que dans le même temps leurs musiciens, réduits au statut de serf se « clochardisent » à vue d'œil, dans l'indifférence la plus totale. Eh bien Messieurs les « seigneurs », ne vous en déplaise, le statu quo n'est plus tenable. « Trop c'est trop », comme l'avait lui-même titré Roga-Roga !

Au fond, les scissions ne sont vraiment pas le problème. Elles pourraient d'ailleurs même être la solution de redynamisation de notre offre musicale, par le renforcement de la concurrence et de l'émulation qui peuvent en résulter. Les mélomanes rompus à l'histoire musicale se souviendront par exemple que c'est par l'effet vertueux de cette « scissiparité » que nous devons l'existence de la plupart des orchestres qui nous ont fait rêver, tels que les Nzoï, le trio Cepakos, les Kamikazes, Viva la Musica, Zaïko Langa Langa, Langa-Langa stars, Wengué Musica etc.

Cette énième explosion d'Extra-Musica devrait, dans tous les cas engager Roga-Roga dans une vraie réflexion sur la philosophie de son management. Quitte à recruter un manager attitré, pour lui éviter d'avoir à cumuler cette indécente position de juge et partie, avec les risques de conflit d'intérêt qui y sont inhérents. Sinon, les mêmes causes supposées - despotisme, arbitraire, égoïsme - produiraient les mêmes effets, et le condamneront à revivre les mêmes scénarios, un jour ou l'autre. Une instabilité, dommageable à la crédibilité de son orchestre, qu'il pourrait être tenté un jour d'attribuer à une improbable main

noire (un autre titre de son album). Décidément !

Il est dans l'ordre des choses que la professionnalisation de la musique appelle symétriquement celle de l'organisation et du management des orchestres qui la produisent. Des modèles de réussite existent, notamment à l'échelle internationale pour servir d'étalon. Rien ne sert donc de s'aventurer en terre inconnue ! Une première mesure de bon sens imposerait par exemple de contractualiser les rapports de travail, avec un statut du salarié, impliquant des droits et des obligations claires, comme c'est le cas dans bien d'autres domaines. D'autre part, Roga-Roga serait bien avisé de se souvenir que le bébé n'est l'exclusivité de ses parents que quand il est dans le ventre de sa mère. Une fois sorti de celui-ci, il devient une propriété collective. Transposée dans la gestion d'une entreprise, cette logique voudrait que le « boss » en arrive à dissocier sa personne de celle de son entreprise, avec son indispensable corollaire de la séparation des patrimoines. Sinon, c'est la porte ouverte à tous les abus, et en premier lieu, à l'abus de biens sociaux, au détriment du groupe.

Maintenant, du point de vue purement artistique, le match des deux extras s'annonce houleux. D'un côté, Extra Musica Zangul, avec son virtuose Roga-Roga, qui est capable à lui seul de faire la différence. De l'autre, Extra-Musica Nouvel Horizon, bardé de talents expérimentés, qui ne demandent qu'à être encadrés.

De ce duel, dont nous avons déjà eu un aperçu le 1er janvier passé, à l'occasion de leur production simultanée en plein air, nous devons en savoir davantage à la sortie de leurs prochains albums, respectivement, « Patati patata » pour le premier et « Choc » pour le second.

Souhaitons leur « bon vent » pour le plaisir des mélomanes et pour le rayonnement de notre musique.

Guy Francis Tsiehela,
chroniqueur musical

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI (METPFQE)
 Projet d'appui au réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un expert en gestion financière et passation de marchés

AMIN° 001/METPFQE/CAB/ARCEFA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu au titre de la convention d'affectation CCG 1123, un financement pour couvrir le coût du Projet d'appui au réseau des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (ARCEFA), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour « le recrutement d'un Expert en gestion financière et passation de marchés (H/F).

En complément de l'assistant technique international du projet, chargé de l'animation opérationnelle et partenariale, l'expert en gestion financière devra (i) appuyer la cellule POMO CEFA dans le suivi et la gestion financière du projet, la production des rapports de suivi-évaluation, de support de communication/ formation, la passation des marchés, etc.; (ii) apporter un appui aux gestionnaires des CEFA (en particulier les RAF) pour contribuer à l'amélioration de la gestion de leur établissement et à sa transparence (suivi régulier et appui conseil, contribution à l'élaboration participative de leurs outils de gestion, ...); (iii) accompagner et seconder les équipes des CEFA dans la conception et la mise en œuvre des activités génératrices de ressources; (iv)

assurer la logistique des missions courtes des experts d'Expertise France, celles des sessions de formation et des rencontres entre les CEFA.

2. La cellule POMO-CEFA, chargée de l'exécution du Projet ARCEFA invite toutes les personnes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les experts intéressés doivent être de nationalité congolaise et produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour ce type de prestation (Lettre de motivation, CV assorti des personnes de référence, copie des diplômes, etc.).

3. L'expert en gestion financière de projet devra être titulaire d'un diplôme de formation supérieure (niveau minimum bac +4) en économie, finance ou gestion et posséder au moins 5 ans d'expérience professionnelle post-formation en tant que responsable comptable ou administratif et financier exerçant de préférence dans le privé, les organisations professionnelles, les organisations internationales, les projets de coopération bilatérale ou multilatérale, les bailleurs de fonds, les ONG internationales. Il devra également avoir des compétences avérées en passation des marchés publics en République du Congo. Il devra, si possible, avoir

des connaissances des procédures de passation des marchés de l'AFD ou d'autres bailleurs de fonds internationaux.

4. Les experts intéressés, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des Bureaux suivants : de lundi à vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 heure locale (TU+ 1), Avenue Placide LENGA n°278 ex rue LOT quartier ex télévision, Bacongo Brazzaville, République du Congo - Tél : 06 625 88 90 / 06 664 86 87 -

Email : michelmouanga55@gmail.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 18 mars 2020 à 12H00 heure locale, et porter expressément la mention

«AMIN° 001-2020/METPFQE/POMO-CEFA-RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION FINANCIERE ET PASSATION DE MARCHES»
 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
 278, avenue Placide LENGA ex rue LOT quartier ex télévision, Bacongo Brazzaville,
 République du Congo - Tél : 06 625 88 90 /
 06 664 86 87 -

Email : michelmouanga55@gmail.com

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 02 AU 08 MARS

MARDI 03 MARS

18H30 CINE SPECIAL DANS LE CADRE DES 50 ANS DE L'OIF: LES INVISIBLES

MERCREDI 04 MARS

18H00 THEÂTRE : RESTITUTION ATELIER SE FROTTER A L'ECRITURE DE SONY LABOU TANSI
 19H00 MERCREDI A LA CAFET' : MWASSI MOYINDO

JEUDI 05 MARS

19H00 ACROBATIE AERIENNE : IXAKENE DE CAROLINA RAMIREZ

VENDREDI 06 MARS

19H00 DANSE : RESTITUTION ATELIER VERTEBRES FLOTTANTES

SAMEDI 07 MARS

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)
 10H00 CELEBRATION : « OSE ! » JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

NECROLOGIE

Thomas Makéla et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, les décès de Cécile Elisabeth Makéla et de Yves Aurélien Makéla (notre photo), survenus les 14 et 22 février 2020 à Brazzaville.

Les deuils se tiennent au quartier Madibou à Makélékélé, après le pont du Djoué. L'inhumation aura lieu ultérieurement.



Les enfants Itoua Okana ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur fille Itoua Okana Norlia, survenu le mardi 25 février 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au 139 de la rue Oboya, arrêt de bus CEG A A Neto, à Talangai. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

OSE!
 JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS
 DE LA FEMME
 CONTRE LE HARCELEMENT

SAMEDI 7 MARS
 À L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
 DE 10H00 À 18H00

GÉNÉRATION
 ÉGALITÉ

INTERVIEW

Yhoan Andzouana : « J'ai mûri et gagné en efficacité ces derniers mois »

Arrivé en septembre 2019 à Roulers, Yhoan Andzouana effectue la meilleure saison de sa jeune carrière. Le natif de Brazzaville, âgé de 23 ans, fait le point sur sa situation, revient sur son passage en Espagne et apporte un éclairage sur l'ambiance qui règne chez les Diables rouges.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Elu meilleur joueur du club au mois de janvier, tu restes sur ta bonne dynamique avec deux passes décisives et 1 penalty obtenu en février. On te sent très épanoui à Roulers...

Yhoan Andzouana (YA) : Oui, je me sens très bien ici : j'ai la confiance de mes partenaires et de mon entraîneur. Comme tout le groupe, je suis mobilisé à 200% par l'objectif fixé qui est le maintien.

LDB : Avec quatre buts et quatre passes décisives (trois comptabilisées par les instances) en vingt rencontres : peut-on dire que ta carrière est enfin lancée ?

YA : Effectivement, je ne suis pas venu pour me relancer, mais pour me lancer. C'est finalement ma première saison professionnelle et je la considère bonne, même si je sais que je peux et je dois faire mieux.

LDB : A Roulers, tu joues essentiellement sur l'aile ?

YA : Je joue surtout à droite ou en soutien de l'attaquant.

LDB : Après une saison en Espagne au poste de latéral gauche, on imagine que tu es soulagé.

YA : Oui, c'est à ce poste que je prends le plus de plaisir. Ce que j'aime, c'est attaquer, même si je ne rechigne pas au travail défensif. Je préfère jouer sur l'aile gauche, mais je suis plus efficace

à droite et en soutien de l'attaquant. J'ai mûri et gagné en efficacité ces derniers mois.

LDB : Dans quels domaines penses-tu avoir le plus progressé depuis ton passage en Espagne, où tu étais le meilleur buteur de l'équipe, malgré la relégation ?

YA : Pour moi, ce passage en Espagne a été une mauvaise expérience à titre personnel. J'étais venu pour être aux portes de l'équipe A de Girona et je me suis retrouvé, deux divisions en-dessous, dans le club partenaire, Peralada. Cerise sur le gâteau, le staff voulait que je joue comme latéral. Cela étant dit, je crois que cette période compliquée m'a permis de progresser sur de nombreux points : mentalement, en sortant de mon confort en quittant mon club formateur, en découvrant un nouveau pays, une nouvelle langue, une autre mentalité. Tactiquement, j'ai beaucoup appris à ce poste de latéral, je comprends mieux ce que ressentent les défenseurs, ce que les met en difficulté. En termes de professionnalisme avec une approche du métier différente de ce que je connaissais en France, avec le travail en salle chaque matin...

LDB : Qu'as-tu découvert dans cette Proximus League (ndlr : la deuxième division belge) ?

YA : J'ai été agréablement surpris par le niveau général. C'est un championnat assez anonyme au niveau européen, mais très suivi en Belgique.



Dans chaque équipe, il y a des bons joueurs qui continueront leur carrière au plus haut niveau. Ça relève le niveau des oppositions.

LDB : Pour Roulers qui a connu des problèmes financiers en début de saison, l'objectif est simple : battre Lommel ce soir (ndlr : vendredi) pour éviter les play-down contre Lokeren.

YA : ça fait plusieurs semaines (ndlr : 5 nuls et 2 défaites en 2020) qu'on se bat pour rester dans la course. Ce match, c'est notre finale. A nous de la gagner.

LDB : A 23 ans, on peut dire que ta carrière est encore devant toi, mais que, pour autant, tu n'as plus de temps à perdre. Quelles sont tes ambitions à court et moyen termes ?

YA : Quand on a 23 ans, on a pleins d'objectifs, de rêves, d'ambitions. Mais avec ce que j'ai vécu ces deux dernières années, je sais aussi que tout peut aller très vite dans les deux sens. Donc, je garde la tête sur les épaules pour faire les bons choix : trouver le championnat qui me conviendra le mieux ; choisir le club qui aura vraiment besoin de moi. Et je pense pouvoir trouver cela en Belgique.

LDB : A très court terme, il y a les échéances de l'équipe nationale avec les deux confrontations face à Eswatini pour le compte des 3e et 4e journées de la CAN 2021. Quand on a goûté à la sélection, on a envie d'y être à chaque fois ?

YA : Oui, forcément, surtout que j'ai connu une longue période d'absence entre mes deux premières sélections (ndlr : entre le match RDC-Congo de juin 2017 et Sénégal-Congo en novembre 2019). Désormais, je veux m'inscrire dans la durée chez les Diables rouges, d'autant plus que j'y ai retrouvé des amis rencontrés en catégories de jeunes (ndlr : en U17, en U20 puis en U23) : Merveil Ndockyt, Durel Avounou, Ravy Tsouka Dozi, Sylvester Ganvoula, Christoffer Mafoumbi, Prince Ibara, pour ne citer qu'eux. Et puis il y a des garçons comme Gaius Makouta, qui ont rejoint le groupe plus récemment, mais qu'on a l'impression de connaître depuis plusieurs années.

LDB : Cette CAN 2021, c'est donc

l'objectif d'une génération, d'un groupe d'amis ?

YA : On sait que les attentes sont énormes, qu'il faut que l'on redore le blason de la sélection après les derniers échecs. Je pense que nous sommes plusieurs à arriver à maturité et que l'heure est venue pour nous de montrer nos qualités et de prendre nos responsabilités. La force de ce groupe réside dans sa cohésion : on se parle presque tous les jours, avant même que les listes ne sortent, on prépare déjà les matches, analyse les adversaires. On est à fond...

LDB : Un dernier mot pour finir : une interview donnée à Onze Mondial a circulé sur les réseaux sociaux l'été dernier et suscité une petite polémique (ndlr : « je n'ai pas fait mon choix définitif concernant la sélection. Je peux autant jouer avec la France que le Congo, et je peux même jouer pour la Belgique de par les origines de mon père. Je me laisse le temps de décider. »)...

YA : C'est un non-sujet. Mon choix, je l'ai fait en 2013 lorsque j'ai intégré les Diablotins. Ma grand-mère paternelle est Belge et je voulais lui rendre hommage dans cet entretien, mais je n'ai jamais fait aucune démarche dans ce sens et je n'en ai aucune envie. Je suis un Diable rouge du Congo, un point c'est tout.

Propos recueillis par Camille Delourme

AVIS DE RECRUTEMENT



La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, recrute pour son Siège et sa Représentation au Congo :

Pour le Siège à Brazzaville (2 Postes) :

- Deux Assistant (e) s de Direction.

Pour la Représentation du Congo à Pointe Noire (4 Postes) :

- Un (e) Agent (e) comptable et Financier,
- Un (e) Assistant (e) Administratif (ve).
- Un (e) Responsable du Système d'Information,
- Un (e) Analyste de Projets

Le (la) postulant (e) pourrait être affecté (e) au Siège de l'Institution (Brazzaville) ou dans l'une des autres Représentations Nationales (Cameroun, Tchad, Centrafrique, Guinée Equatoriale ou Gabon).

Profils recherchés :

- Être ressortissant (e) d'un pays actionnaire de la BDEAC (Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad, France, Libye, Koweït et Royaume du Maroc) résident (e) au Congo et âgé (e) de 45 ans au maximum au 31 décembre 2020;

AU SIÈGE DE LA BDEAC**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA BDEAC**

Candidature pour le poste (Précisez le poste / la ville)
(République du Congo)
Tél. : +242 06.652.96.71/73, +242 04.426.83.00
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
BP : 1177 - BRAZZAVILLE
République du Congo

- Être au moins titulaire d'un diplôme Bac+2 pour les Assistant(e)s, BAC+3 pour l'Agent(e) comptable et Financier et BAC+ 5 pour le Responsable du Système d'Information et l'Analyste de Projets, avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans pour les Assistant (e) s et Agent Comptable et Financier, et 7 ans pour le Responsable du Système d'information et pour l'Analyste de projets;
- Maîtriser le français; la connaissance éventuelle de l'espagnol et/ou l'anglais constitue un atout.

Pour postuler :

Les candidats intéressés devront soumettre à la Banque une lettre de motivation rédigée en français accompagnée de : (i) Un CV détaillé faisant apparaître notamment leurs compétences professionnelles et leurs expériences dans le domaine concerné, (ii) Un ou des certificat (s) de travail, (iii) Un Extrait de casier judiciaire datant de moins de (3) mois, (iv) Certificat de nationalité (v) Copies certifiées des diplômes.

Le dossier de candidature doit être déposé dans une enveloppe fermée, à l'une des adresses suivantes :

A LA REPRÉSENTATION NATIONALE DE LA BDEAC**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA BDEAC**

Candidature pour le poste (Précisez le poste / la ville)
(République du Congo)
Tel. : 00242 05 777 41 41
Immeuble Point Carré
BP : 881- Pointe Noire
République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 16 Mars 2020 à 12h00, heure de Brazzaville. Pour toute information complémentaire veuillez consulter le site de la Banque www.bdeac.org
Les candidatures féminines sont encouragées.

FARDC

La disparition du général Delphin Kahimbi suscite des remous à Kinshasa

Le décès brusque, le vendredi 28 février, du chef d'état-major adjoint des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) chargé des renseignements militaires continue à alimenter la chronique politique dans la capitale.

Le corps sans vie du général Delphin Kahimbi retrouvé dans une des pièces de son domicile à Kinshasa suscite maintes interrogations notamment sur les circonstances qui l'entourent. Les versions divergent. Les membres de sa famille évoquent une crise cardiaque qu'aurait piquée ce haut officier de l'armée qui, par ailleurs, était sous audition au niveau du Conseil national de sécurité quelques heures après sa suspension par la haute hiérarchie militaire. D'autres sources ont confirmé un suicide volontaire, évoquant un pagne qui aurait été découvert noué autour du cou du défunt.

Au-delà de la controverse à laquelle renvoient les circonstances du décès, il y a lieu d'épingler une série de faits dont l'accumulation aurait sans doute précipité la mort du patron des renseignements militaires. La victime, faut-il le rappeler, avait été convoquée à plusieurs reprises ces derniers jours pour répondre à plusieurs accusations portées contre elle (liens présumés avec des groupes armés, tentative de déstabilisation des institutions, etc). En plus de l'action administrative et judiciaire initiée à son encontre, le général défunt fut

suspendu de ses fonctions le jeudi 27 février et placé en résidence surveillée sous la responsabilité du Parquet militaire. Désarmé, sa garde rapprochée lui fut retirée. D'autres sources allèguent qu'il y a une semaine, il avait été empêché de se rendre en Afrique du Sud pour, avait-il dit, y poursuivre des soins médicaux. Et lorsqu'on ajoute à cette série de faits, le spectre des sanctions américaines qui pesaient sur lui, à côté d'autres dirigeants de l'ancien régime accusés d'entraver le processus démocratique en RDC, la coupe est bien pleine.

Certains analystes ont très mal digéré les réactions de certains officiels américains après la suspension du général dont celle du diplomate Mike Hammer qui, dans un tweet, affirma que «ceux qui sont corrompus commettent des violations des droits de l'homme ou perturbent le processus démocratique devraient rendre des comptes et être tenus pour responsables». Ce qui, de leur point de vue, confirme les pressions dont subirait le président Félix Tshisekedi de la part des Etats-Unis pour qu'il prenne des sanctions vis-à-vis d'anciens collaborateurs de Joseph Kabila. Une «ingérence» très mal perçue du côté des parti-



Le général Delphi Kahimbi

sans de l'ancien président qui estime, à l'instar du député Flory Kabange, que la mort d'un tel homme «met à mal l'équilibre fragile des institutions, surtout qu'elle survient de façon mystérieuse et dans une période trouble». A la «Kabylie», l'on ne s'explique pas l'ingérence étrangère dans une procédure interne à l'armée nationale.

Afin de lever les zones d'ombre qui entourent la mort tragique du général Delphin Kahimbi, une enquête est en voie d'être diligentée ainsi qu'une autopsie afin de déterminer les causes réelles de cette disparition. Ce qui est sûr, ce que la

disparition de celui qui constituait la principale source d'information par rapport aux charges d'activités subversives contre la République lui imputées compromet sérieusement la suite des investigations au niveau du Parquet militaire. «La victime part avec une masse d'informations qui auraient aidé le pays au plan de stratégie militaire», se plaint, quant à lui, le Congolais lambda.

Qui est Delphin Kahimbi ?

Il est à peine âgé d'une vingtaine d'années lorsqu'il s'engage dans la rébellion de l'Alliance des forces

démocratiques du Congo de Kabila père. Il sert alors comme opérateur radio auprès de Joseph Kabila. Une formation militaire commune en Chine, peu après la chute de Joseph Mobutu en 1977, a renforcé leurs liens d'amitié. Le jeune ressortissant du Sud-Kivu a alors effectué toute sa carrière militaire sous l'ombre tutélaire de Joseph Kabila. Mais son nom n'apparaît pour la première fois dans l'actualité qu'en 2006. Il est alors commandant adjoint des Fardc dans le Nord-Kivu. Fidèle au président Joseph Kabila, il prend deux ans plus tard la tête des opérations militaires contre les dissidents du CNDP du général Laurent Nkunda. De là datent les premières accusations de violations des droits de l'homme contre lui.

Après un passage par le programme DDR, il devient chef d'état-major adjoint des Fardc chargé des renseignements militaires en 2013. Il fait désormais partie des piliers du régime Kabila, ce qui lui vaudra d'être sanctionné par l'Union européenne dès 2016 pour son rôle dans la «structure de commandant» responsable notamment de la violente répression à Kinshasa la même année. L'arrivée au pouvoir en 2019 d'Étienne Tshisekedi n'y avait rien changé, le général Kahimbi avait gardé son poste à la faveur de l'accord de gouvernement entre Joseph Kabila et son successeur.

Alain Diasso

CONCERT À PARIS DE FALLY IPUPA

Incendie et incidents aux abords de la salle

Malgré le périmètre de sécurité instauré autour de la salle de l'AccorHotels Arena et l'interdiction préalable par le préfet de police de Paris de sept manifestations déclarées en lien avec le concert de la star congolaise comptant 1,4 million d'abonnés sur Youtube, un incendie et des incidents ont eu lieu à la gare de Lyon, en marge de ce rendez-vous artistique.

Ce concert, signant le retour sur scène de la star congolaise Fally Ipupa, le vendredi soir 28 février à Paris, était à redouter sous haute tension. Depuis son annonce il y a quelques mois, la toile s'était enflammée par les activistes communément appelés dans le milieu «les combattants», prétendant être les opposants de la diaspora face au pouvoir en place à la République démocratique du Congo (RDC).

Selon les sources policières, ce sont bien ces activistes qui ont bravé l'interdiction de manifester et incendié des véhicules, provoqué des incidents ayant entraîné plus de 70 interpellations. Le chanteur de la rumba congolaise, accusé d'être un proche du pouvoir en place en RDC, ne s'était pas produit en France depuis des années, par peur de débordements. Avant le début de son concert à l'AccorHotels Arena, de multiples incidents ont éclaté en début de soirée aux abords de la gare de Lyon et du quartier de Bercy.

Plusieurs scooters et poubelles ont été incendiés, dégageant d'épaisses volumes de fumée et la partie souterraine de la gare a été évacuée par

précaution, a annoncé la SNCF, la société des chemins de fer française, tandis que la circulation des métros a été perturbée jusqu'à contraindre les trains des lignes 14, RER A et D à ne pas marquer d'arrêt à la gare de Lyon. Vers 18H30 (17H30 GMT), les feux étaient maîtrisés par les sapeurs-pompiers après qu'une trentaine de véhicules, surtout des deux-roues à moteur, ont été décomptés entièrement carbonisés, a constaté une journaliste de l'AFP.

71 personnes ont été arrêtées, a annoncé la préfecture, dénonçant le «comportement scandaleux» de certains manifestants qui ont entravé l'action des pompiers.

Le «meneur des incendiaires» fait partie des personnes interpellées, a précisé une source policière. Dans la nuit de vendredi à samedi, des vidéos des extraits du concert maintenu ont circulé sur Internet.

Le chanteur de 42 ans, qui compte des collaborations musicales avec l'Américain R. Kelly et les artistes français Aya Nakamura et Booba, avait dû renoncer à son dernier concert prévu à l'Olympia en 2017, déjà à cause de débordements.

Indignation politique

Vers 20H30 (19H30 GMT), les tensions ont persisté autour de l'Arena. Les fans pouvaient rentrer pour assister au concert, qui était a priori maintenu. Plusieurs opposants continuaient de les invectiver aux cris de «Rwandais, collabos!».

Auprès de l'AFP, ils ont estimé que Fally Ipupa est un chanteur qui «soutient le Rwanda», un pays frontalier avec lequel la RDC entretient des relations compliquées depuis des années.

Les fans du chanteur, quant à eux, étaient las et déçus. «On n'a pas besoin de la politique de lâbas ici. On est juste venus se défouler. Y en a marre de ces vandales», a soupiré Junior, billet en main et sur son 31 pour l'occasion.

Les incidents ont suscité l'indignation d'une partie de la classe politique française

«Je condamne les dégradations et violences commises dans le secteur de la gare de Lyon par des individus qui ont bravé l'interdiction de manifester», a déclaré le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

«Heurts à propos du concert d'un chanteur congolais, incendie de la Gare de Lyon, racailles empêchant les pompiers de travailler : quelle image notre pays donne au monde?», a tweeté Marine Le Pen, la patronne du Rassemblement national



des débordements de la gare de Lyon/ crédits photo Julien CLAUSAFP

(RN, extrême droite). «Émeute urbaine inacceptable au cœur de Paris», a réagi le député LR (droite) Eric Ciotti. «De telles violences autour d'un concert communautaire congolais traduisent un communautarisme exacerbé qui n'a rien à faire en France!».

Le journaliste Claudy Siar «Je soutiens l'action des combattants lorsqu'ils défendent le peuple opprimé et je condamne leur choix de briser la carrière d'artistes qui ne sont pas responsables de la situation en RDC».

Marie Alfred Ngoma



Journée
du marché financier
BRAZZAVILLE

ENJEUX ET DÉFIS DU MARCHÉ FINANCIER UNIFIÉ D'AFRIQUE CENTRALE

200 PARTICIPANTS

CO ORGANISATEURS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET DU CONGO

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE



3 MARS 2020 CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES DE KINTÉLÉ, BRAZZAVILLE

6 PANELS
RÉFORMES ÉCONOMIQUES
FINANCE VERTE
INVESTISSEMENTS LONGS
SUKUKS
GESTION COLLECTIVE (OPCVM)
DYNAMISATION DE LA BOURSE



Un fournisseur unique pour votre bureau





Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz


Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous



Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net

Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net

www.hariomtravels.net

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO



LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Le MCC conscientise la société à travers le cinéma

Dans le cadre de ses activités civiques intégrant la campagne de sensibilisation par le cinéma, le Mouvement pour la culture citoyenne (MCC) a projeté des scénarii le 27 février à Brazzaville en vue d'éduquer le public sur les valeurs patriotiques.

Au total cinq courts-métrages, d'environ quinze minutes, conçus autour du thème « Comprendre et combattre les antivaleurs » ont été visualisés par un public mixte. La projection de ces scénarii rentre dans le cadre des activités entreprises par le MCC après la publication, en 2010, de son manuel autour de la même thématique. « Les différents scénarii ne sont autre que le contenu du manuel matérialisé en scènes vivantes pour intéresser davantage les populations. Ils ont un caractère culturel et retracent chacun les méfaits d'un cas précis d'antivaleurs », a expliqué Joseph Policier Bandzouzi, coordonnateur national adjoint de ladite plateforme.

La fraude (scolaire, professionnelle, administrative, électorale...), la corruption, le déni de justice, la violence, la malhonnêteté, le mensonge, le détournement de fonds et de biens publics, la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'impunité, l'incivisme au quotidien, etc. Autant de vices dénoncés à travers les courts-métrages diffusés.

Pour cette organisation, cette séance cinématographique est un exercice d'autoévaluation permettant au public de distinguer les valeurs des antivaleurs prohibés par les lois. A cet effet, tout citoyen a été invité à s'approprier un mode de vie sain régissant la bonne marche du pays



Le cliché de l'un des scénarii diffusés pour la circonstance/Adiac

ainsi que son développement et son épanouissement. « Ne l'oublions pas, le mal que nous faisons aux autres aujourd'hui, finit par nous nuire demain. Alors, agissons bien », a déclaré un membre de ce mouvement.

Assistant à la cérémonie, Joe Ebina, président de la fondation Ebina, a appelé les initiateurs de cette activité à adapter chaque antivaleur au public cible pour mieux captiver son attention et, de revoir la mise en scène en fonction des sujets abordés. « Je salue l'initiative qui est vraiment à pérenniser auprès de la jeunesse et des dirigeants. J'exhorte notamment le MCC à revoir le registre de langue utilisé dans ces scénarii pour faciliter la compréhension de tous », a souligné Déborah, jeune étudiante.

Dans la suite de cette campagne cinématographique nationale,

le MCC entend poursuivre ses actions dans les écoles et universités, les églises et auprès des autorités de différents secteurs ainsi que des médias audiovisuels pour vulgariser ces courts-métrages et parvenir ainsi à leur large diffusion. Pour cette série de sensibilisations, le MCC dispose de huit scénarii conservés dans des CD. A chaque occasion, il le distribue aux participants pour leur permettre de revoir le contenu à volonté et le relayer dans leur entourage.

Notons que le MCC est une organisation de la société civile congolaise créée en 2006 à Pointe-Noire. Sa mission est de contribuer à la réforme des mentalités des concitoyens congolais et lutter contre les actes d'antivaleurs.

Merveille Atipo

BOXE PIEDS-POINGS

Brazzaville se mobilise pour le championnat national

Les animateurs de l'association congolaise de boxe pieds-poings ont organisé une séance d'entraînement collectif qui a réuni, le 28 février au gymnase Nicole-Oba, les différents clubs de la ville capitale.

Selon les organisateurs, ce travail d'ensemble est une occasion propice pour mettre tous les moyens en place afin de bien se positionner pendant la compétition nationale.

Trois clubs, à savoir KBCK, Ecole des champions et Arc-en-ciel ont participé à cette séance d'entraînement. Ce moment de travail en commun a permis aux pratiquants des sports de combats, particulièrement des arts martiaux dits pieds-poings, dont le kick-boxing occupe une place de choix, non seulement d'échanger les connaissances, de découvrir les nouvelles techniques de travail mais aussi de tisser des relations individuelles et entre clubs. Pour ce premier jour, l'accent a été mis sur le déplacement, l'action et la réaction ainsi que la vitesse d'attaque.

Le président de l'association congolaise de boxe pieds-poings, Gerry Blaise Bollé, souhaite résoudre dans les brefs délais toutes les questions techniques, une manière de faciliter l'organisation du championnat. « Toutes les conditions sont réunies du côté humain pour que le championnat national se déroule normalement. Voilà pourquoi nous avons voulu regrouper les athlètes aujourd'hui pour les sensibiliser à cette compétition qui aura lieu entre juin et juillet prochain », a-t-il signifié.

Rude Ngoma

PRÉPARATIFS CHAN

Le Congo enchaîne son deuxième match nul

Après avoir accroché le pays organisateur du championnat d'Afrique des nations (Chan), Cameroun, 1-1, le jeudi 20 février à Kintélé, les Diables rouges ont réédité l'exploit le 28 février à Kigali, 0-0 devant les Amavubis du Rwanda. Les Rwandais, qui avaient tenu en échec (1-1) le Cameroun le 23 février, n'ont pas pu donner le meilleur d'eux même devant une équipe congolaise en pleine reconstruction. Ce nul obtenu au mythique stade Amahoro de Kigali pourrait redynamiser les poullains de Barthélémy Ngatsono qui, logé dans le groupe B, débiteront le Chan le 5 avril face à la République démocratique du Congo au stade de Japoma de Douala avant d'enchaîner le 9 avec le Niger puis le 13 du même mois avec la Libye. Selon des sources concordantes, l'équipe congolaise regagne Brazzaville ce 2 mars afin de poursuivre les préparatifs de la sixième édition du Chan.

R.Ng

RÉFLEXION

Ce que nous apprend la crise de l'Europe

Si nul ne peut dire aujourd'hui quel sera le destin de l'Europe dans les décennies à venir il n'est ni trop tôt, ni trop exagéré de tirer les premières leçons de son évolution présente : avec bien sûr en tête de liste le Brexit, c'est-à-dire le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, et les tensions qui en découlent sur le plan budgétaire, dans le domaine de la défense, dans le cadre politique.

La crise que traverse le Vieux continent – car c'est bien d'une crise qu'il s'agit – envoie, en effet, des signaux forts à la communauté mondiale dans son ensemble et plus particulièrement aux nations du Tiers-monde qui se rapprochent elles-mêmes dans le but de créer des ensembles régionaux adaptés aux réalités du temps présent et donc capables de faire mieux valoir leurs intérêts sur la scène internationale.

Ce que nous apprend l'évolution présente de l'Europe peut se résumer en quelques phrases de la façon suivante :

Pour s'ancrer solidement dans l'Histoire, une communauté de nations ne doit pas s'étendre géographiquement et humainement

au-delà du raisonnable. Non seulement il lui faut tenir compte des leçons positives et négatives du passé, mais elle doit aussi prendre en compte la capacité de ses peuples à se rapprocher, à se réunir dans des ensembles institutionnels cohérents. C'est très précisément ce que les Pères de l'Europe – Alcide de Gasperi, Robert Schuman, Jean Monnet, Konrad Adenauer – avaient compris lorsqu'ils s'associèrent au sortir de la Seconde Guerre mondiale afin de créer pas à pas ce qui devait devenir, au terme d'un long processus, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), puis la Communauté Economique Européenne (CEE) et enfin l'Union Européenne (UE). Mais c'est visiblement ce que leurs successeurs n'ont pas pris en compte lorsqu'au lendemain de l'implosion de l'Union soviétique, il y a trente ans, ils ont intégré dans leur communauté une grande partie des pays de l'Europe de l'Est portant du même coup à vingt-huit le nombre des pays membres de l'UE (vingt-sept aujourd'hui)..

2. Cette extension, qui n'est pas achevée puisque d'autres pays du Vieux continent demandent très logiquement aux

Européens de les accueillir à leur tour, a eu trois résultats dont les effets négatifs se font de plus en plus sentir dans la gouvernance européenne : le premier a été d'alourdir considérablement le poids des institutions communautaires et de créer, ce faisant, une technocratie de plus en plus pesante qui s'efforce de gérer au mieux mais de plus en plus difficilement les intérêts collectifs de l'Union depuis la capitale européenne qu'est devenue Bruxelles ; le second a été de créer entre les Etats de l'Union des divergences qui ne cessent de s'aggraver, notamment une approche différente et parfois contraire de l'immigration sauvage qui menace de submerger les pays riverains de la Méditerranée ; le troisième a été de faire resurgir les divergences de nature stratégique entre la France qui s'est dotée de moyens militaires puissants parmi lesquels figure en bonne place l'arme nucléaire, et les pays nordiques qui fondent plus que jamais leur sécurité sur l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) et qui, de ce fait, ne sont guère enclins à créer un système de défense proprement européen.

S'il n'est pas certain aujourd'hui que l'Union Européenne pourra revenir aux fondamentaux sur lesquels elle s'est bâtie au sortir de la Seconde Guerre mondiale il l'est, en revanche, qu'après la sortie du Royaume-Uni elle va devoir revoir tout à la fois sa gouvernance et sa stratégie. Une double révision qui s'annonce douloureuse et qui servira de repères aux communautés de nations qui se créent ou s'esquissent aujourd'hui sur les cinq continents, en Afrique tout particulièrement où l'intégration régionale est perçue, à juste titre, comme le moteur des progrès à venir.

Croire que l'abaissement des frontières, l'usage d'une monnaie commune, la création d'un ensemble économique et financier, la mise en place d'institutions communautaires suffisent pour créer une union solide et durable est une utopie qui peut se révéler dangereuse. Seule, en réalité, une volonté politique commune peut y parvenir et c'est bien ce que démontre aujourd'hui la crise qui débute sur le Vieux continent.

Jean-Paul Pigasse